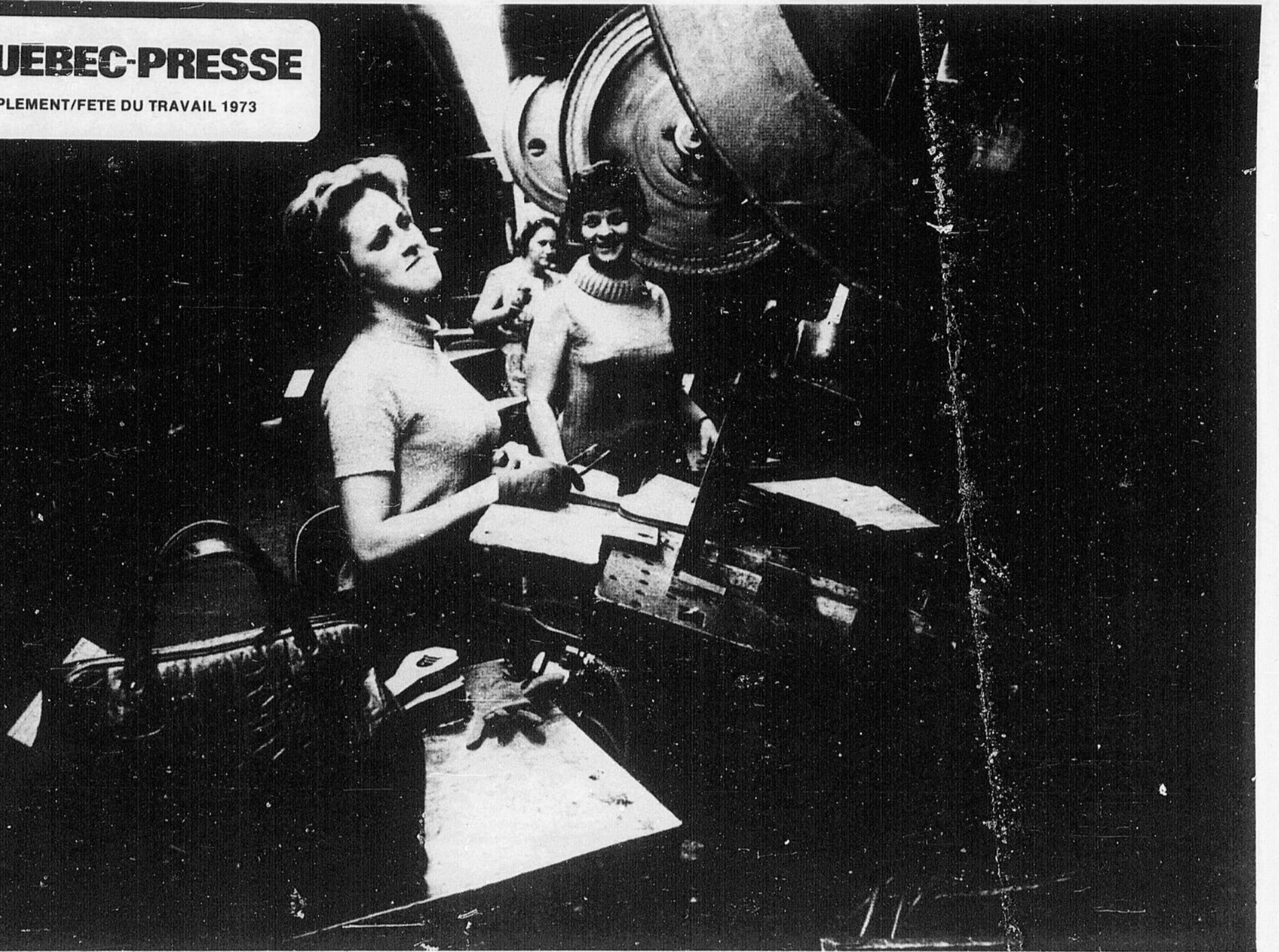


QUEBEC-PRESSE

SUPPLEMENT/FETE DU TRAVAIL 1973



LA FEMME AU TRAVAIL

La femme au travail:

“DOCILE ET ADROITE”

La femme est docile et adroite. Voilà pourquoi les employeurs se l'arrachent sur le marché du travail. C'est normal.

Au foyer, on lui a appris qu'être féminine, c'est d'abord et avant tout jouer le rôle de la servante de l'homme, une servante souriante et aimable, sans cesse reconnaissante devant le mari, seul pourvoyeur des biens nécessaires à la famille. Elle doit se préoccuper des détails du ménage, du bien-être des enfants, de sa bonne apparence. Comme elle dépend économiquement de son mari, elle sera obéissante et s'écrasera devant les hommes qui, elle le sait, n'aiment pas les femmes compétitives.

Ce ne sont ni les chercheurs, sociologues ou psychologues, qui ont inventé cette théorie. Ce sont les employeurs qui l'affirment bien candidement. Qu'il suffise de rappeler le témoignage de Claude Duhamel, représentant de Bell Canada, qui expliquait récemment comment il se fait que 52,5% du personnel de la compagnie soit féminin: "Plus souple que l'homme, la femme absorbe, assimile mieux les instructions et, surtout, les met plus rigoureusement en pratique. Dussé-je étonner de nombreux

maris, la femme qui travaille met toute sa fierté à obéir parfaitement aux instructions au lieu de chercher à les contourner." M. Duhamel explique que la compagnie Bell Téléphone est prête à accepter des taux de roulement, à accorder des congés sans solde lors d'une grossesse ainsi que des privilèges pour les femmes qui travaillent tard la nuit, ceci afin d'offrir à son public exigeant "une souriante voix féminine".

La société Dominion Textile préfère elle aussi les femmes à cause de leur grande docilité face aux ordres masculins ainsi que pour leur dextérité manuelle. Le porte-parole de la compagnie, Jean Sirois, déplore néanmoins qu'il faille céder devant les instincts amoureux et maternels qui ramènent sans cesse les femmes au foyer.

Selon Ruth Parker, sociologue de l'Université du Québec, tous les problèmes auxquels la femme fait face dans le monde du travail viennent de ce qu'elle est définie dans notre société, d'abord et surtout, comme un appendice intégral d'un homme et jamais comme un être indépendant en soi: "Dans le monde du

travail, son problème central est de concilier deux rôles exigeants et souvent incompatibles, un conflit personnel auquel un homme a rarement à faire face."

Dans ce numéro spécial consacré à la femme au travail, nous tenterons de cerner l'oppression des femmes, étroitement liée à l'éducation reçue et au rôle que lui confère la société. Des chiffres éloquentes apportent la preuve que la discrimination féminine, loin de s'atténuer, va en progressant. Les professions accessibles à la femme, les conditions matérielles et salariales qui lui sont imposées, l'embauche et la promotion, tout confirme sa dépendance économique.

Pour boucler la boucle, on se penchera sur la femme au foyer, celle qui, comme nous le dira Marie-Andrée Bertrand, criminologue, a pour rôle "d'harmoniser les conflits au foyer, de résorber les tensions qui rongent son mari aux prises avec un monde agressif". Quelques témoignages de travailleuses en disent aussi long sur les conditions de travail que bien des enquêtes sociologiques approfondies. Nous vous proposons les deux.

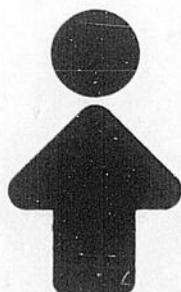
M.L.

Photos

Les photos qui illustrent ce supplément sur la femme au travail sont l'oeuvre des photographes suivants: pages 1, 3, 15: Pierre Gaudard page 12, Liberation News Service page 21, André Giguère (Ovo)

Il n'y a pas de lieu privilégié où la femme serait parfaitement heureuse partout et depuis longtemps la lutte des travailleuses c'est la lutte de tous pour une meilleure place au soleil.

Syndicat des postiers du Canada
section Montréal



Bonne Fête

à tous

les travailleurs

33% des travailleurs peuvent compter sur un syndicat pour améliorer leurs conditions de travail et de salaire...

LES AUTRES sont sans défense devant leurs employeurs. Les efforts des syndiqués doivent tendre à améliorer leur sort.

LES FEMMES occupent une place toujours plus grande sur le marché du travail. Elles sont un actif important pour le syndicalisme.



FTQ



UNION DES EMPLOYES DE COMMERCE
LOCAL 500, FTQ

Richard Mercier
Président

Là où le travailleur est bafoué, la travailleuse l'est encore plus

par Virginie Boulanger

Le jour où on leur a dévoilé les résultats du rapport B&B, les Québécois ont reçu un choc. A travers ce rapport que le gouvernement d'Ottawa a vainement tenté de cacher, les Québécois se sont rendus compte de leur infériorité. En voyant écrit noir sur blanc quel rang ils occupaient dans l'échelle sociale du Canada - les tout derniers, juste avant les Italiens et les Indiens - ils ont compris qu'ils n'avaient pas seulement un complexe d'infériorité mais qu'ils étaient inférieurs. Le jour où l'on fera une enquête sérieuse sur la situation de la femme au travail, au foyer et dans la société, l'on aura un choc aussi grand. Parce qu'à l'usine, à l'hôpital, à la manufacture, au bureau, à l'établissement commercial, là où l'homme est opprimé, la femme l'est encore plus. Des recherches effectuées par une équipe d'étudiants de l'université de Québec le démontre d'ailleurs assez clairement.

On est loin du salaire égal

En se basant sur des documents issus du bureau de la Main-d'œuvre féminine à Ottawa, cette région fait état de la différence de salaire entre les travailleurs et les travailleuses du Canada. Elle s'est surtout intéressée au cas des humbles travailleurs laissant à d'autres le soin de démontrer que la discrimination existe aussi chez les professionnels, les employés supérieurs de la fonction publique, dans l'industrie et dans le commerce. C'est ainsi qu'on a noté que dans l'industrie du vêtement pour dames, les salaires accordés aux hommes est toujours nettement supérieur à ceux des femmes qui font le même travail. Pour le métier de coureur, par exemple, la différence de salaire entre les deux sexes est de 74%. Pour le métier de fileur, l'écart est de 41.6%. On est loin du "salaire égal à travail égal".

Le métier de coureur, par exemple, la différence entre les deux salaires est de 74%. Pour le métier de fileur, l'écart est de 41.6%. On est loin du "salaire égal à travail égal".

"Dans l'industrie des pièces automobiles, le même phénomène est observé, lit-on dans ce document. Pour le métier d'assembleur, le taux de salaire des hommes est de 68.3% supérieur à celui des femmes alors que pour le métier de conducteur de machine, il est de 64% plus élevé."

Ces écarts énormes entre le salaire d'une femme et d'un homme pour un même travail, diminuent parfois grâce aux conventions collectives de travail négociées par les syndicats. Cependant, les femmes ne doivent pas trop compter là dessus car les syndicats ne se sont pas avancés très loin dans cette direction. Peut-être est-ce dû au fait que dans les centrales syndicales les dirigeants syndicaux sont en majorité des hommes et qu'ils ont d'autres priorités et d'autres chats à fouetter? Il est certain que le jour où il s'occuperont de cette question, ils auront fort à faire pour changer les choses d'abord dans leurs propres bureaux où leurs propres secrétaires se plaignent - comme les secrétaires de big boss - d'être traitées en esclaves. Mais nous ne touchons là que la forme la plus directe de la discrimination qui s'exerce contre la travailleuse.

Forme subtile de discrimination

"Il existe des formes déguisées de discrimination contre la travailleuse et à l'avantage du travailleur qu'il est assez difficile de démasquer, notamment en ce qui a trait aux promotions."

L'exemple que nous fournit un syndicaliste sensibilisé à ce problème se passe dans une banque, mais on pourrait citer des cas identiques à peu près dans tous les domaines. Il s'agit d'un gérant de banque qui avertit son employée la plus ancienne et la plus compétente qu'elle doit considérer comme finale sa promotion au poste de comptable-adjoint. "Je suis désolé, lui déclare le gérant, mais une femme ne peut accéder aux échelons supérieurs dans le secteur bancaire. C'est pas moi

qui fait les règlements", s'excuse ce brave homme qui ne pense pas un instant qu'il serait peut-être temps que les choses changent et qu'il a son mot à dire."

Le document insiste sur une autre forme de discrimination plus hypocrite mais assez répandue. La définition des tâches. On définit un boulot différemment selon qu'il est occupé par une femme ou par un homme et la petite différence dans la définition est bien sûr soulignée par un écart de salaire.

Les plus choquants sont les syndicalistes

"Ce qui est le plus surprenant et le plus choquant, c'est de constater une discrimination avouée dans les salaires des employés masculins et féminins dans bon nombre de conventions collectives. Comme si l'injustice et l'irrationalité devait se propager jusque là au dépens des plus démunis, aux dépens d'une classe de travailleurs dont les voix sont moins fortes et le portefeuille plus léger. Il est triste de constater que les syndicats ne semblent pas échapper à cet usage. Pourtant en passant en revue une série de conventions collectives, on trouve rarement trace de discrimination avouée dans

les niveaux de salaire les plus élevés. Par contre, dans les catégories inférieures de salaires on retrouve constamment des écarts importants."

On nous présente deux exemples de cette discrimination, pris au hasard mais l'on nous affirme qu'il y en a autant qu'il y a d'industries et d'entreprises.

Le premier exemple est tiré de la convention collective de travail du personnel hospitalier du Québec - convention collective de travail couvrant les années 1969-1970-1971. On y donne d'abord la description des emplois et des salaires selon le sexe. Pour la définition des tâches, on ne s'est pas embarrassé de subtilités. On définit comme "l'AIDE FEMININ A LA LINGERIE, la personne qui fait l'ouvrage général dans le service de la buanderie et "l'AIDE MASCULIN A LA LINGERIE, la personne qui fait l'ouvrage général dans le service de la buanderie". Jusque là pas de problème. C'est au chapitre des salaires, que les choses se corsent. Pour la première année, l'aide féminin reçoit \$74. par semaine alors que l'aide masculin aura \$84. Pour la deuxième année, l'écart de \$10. sépare toujours les deux compagnons

de travail, l'une recevant \$78. et l'autre \$88. Pour la troisième année, un petit effort est fait. La différence entre les deux salaires n'est plus que de \$9. en faveur du travailleur mâle.

"Dans la même convention collective, on relève les mêmes injustices défavorisant l'aide-cuisinière et favorisant l'aide-cuisinier, l'aide-buandière et l'aide-buan-dier."

L'exemple de l'Impérial Tobacco

L'autre exemple dont fait mention le document est tiré de la convention

collective signée entre l'Imperial Tobacco du Canada Limited et le Syndicat international des travailleurs du tabac (section locale 234) entrée en vigueur le 8 septembre 1970.

Cette convention collective touche treize groupes de travailleurs. Chaque groupe comporte des travailleurs mâles et femelles. Mais les salaires varient selon qu'ils sont payés aux travailleurs mâles ou aux travailleuses femelles. Le tableau ci-dessous est très révélateur de la difficulté qu'on les syndicats à faire reconnaître le principe de l'égalité des salaires dans l'égalité des tâches.

Taux horaires pour les hommes et pour les femmes

Catégories	Hommes	Femmes
1	\$3.76	\$3.39
2	3.82	3.45
3	3.87	3.52
4	3.94	3.58
5	4.00	3.64
6	4.07	3.70
7	4.12	3.77
8	4.19	3.85
9	4.25	3.90
10	4.32	3.96
11	4.38	4.02
12	4.40	4.08
13	4.50	4.14

Suite à la page 6



Dans le textile des milliers de travailleuses se battent depuis nombre d'années pour de meilleures conventions de travail.

En ce jour important nous manifestons notre entière solidarité à nos membres et aux trop nombreuses non-syndiquées.

Union des Ouvriers du textile (UOTA) (FTQ)
1440 ouest, rue Sainte-Catherine,
chambre 402
Montréal 107



"Dans notre société actuelle, les femmes sont moins bien rétribuées, engagées les dernières, promues les dernières et on leur confie les travaux les plus ennuyeux. Elles sont les premières à être licenciées en cas de récession, comme les femmes-membres des TUA en font maintenant l'expérience et elles seront les dernières à être rappelées au travail."

(Conférence des femmes du Syndicat des Travailleurs Unis de l'automobile - octobre 1972)

Le bureau québécois TRAVAILLEURS UNIS DE L'AUTOMOBILE (TUA) propose comme objectifs:

- 1- Que les femmes soient des citoyennes à part entière;
- 2- Que les femmes aient leur place partout où il y a des décisions à prendre;
- 3- Que les syndicats leur permettent de s'exprimer réellement à l'intérieur de l'organisation syndicale;
- 4- Que la parité de salaire ne soit pas seulement une idée, une parole en l'air, mais devienne une réalité;
- 5- Que les femmes aient la possibilité, comme les hommes, de participer activement aux activités syndicales, sociales, politiques, culturelles ou autres.

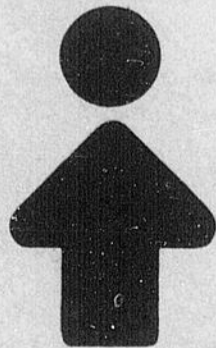


Travailleurs unis
de l'automobile
(TUA-FTQ)



A tous nos membres travailleurs et travailleuses Québécois(es) nous désirons exprimer nos meilleurs vœux à l'occasion de la Fête du travail.

La réponse est dans
les hommes travailleurs.



Union des opérateurs de Machinerie lourde du Québec
(CPQ-FTQ local 791)

Les membres du Conseil provincial des machinistes du Québec félicitent les femmes du Québec qui s'engagent dans l'élaboration d'une société dynamique.

A. ARCHAMBAULT,
Président - 665-3715

H. SAVOIE,
Secrétaire - 324-3973



LE CONSEIL PROVINCIAL DES MACHINISTES DU QUÉBEC

BUREAU CENTRAL: 11815 PLACE MONTY, MTL-NORD 462, OUE.
TEL.: 324-3973



Les syndiqués "mâles" et la femme au travail

Les femmes ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour se libérer

par Louis Fournier

Les femmes ne doivent compter que sur elles-mêmes et sur leurs propres moyens pour assurer leur "libération" dans le monde du travail.

Telle est la conclusion "un peu pénible pour les femmes" souligne-t-on, d'une fort intéressante étude préparée pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada et intitulée "Le travailleur syndiqué face au travail rémunéré de la femme". Ce document, préparé par Renée Geoffroy et Paule Sainte-Marie, est le résultat d'un questionnaire auquel ont répondu plus de 500 syndiqués masculins du Québec et une trentaine de responsables syndicaux. "Le syndiqué moyen qui a répondu à l'enquête, précisent ses auteurs, est canadien-français, travailleur manuel, militant syndical, marié, père de famille et sa femme occupe un emploi rémunéré dans près de 25% des cas".

Pas rapide...

"Aussi longtemps que les femmes n'auront pas pris position sur leur propre statut professionnel" indique-t-on en conclusion de l'enquête, elles ne peuvent s'attendre à une évolution rapide de la mentalité de leurs confrères". Et l'on cite les témoignages de "mâles" interviewés:

• "Si la femme elle-même, dit l'un d'eux, comme individu ou comme

groupe à l'intérieur d'un syndicat, est totalement indifférente, j'ai l'impression que les hommes vont être indifférents aux désirs des femmes".

• "Si c'est un besoin pour les femmes, dit un autre, le syndicat s'occupera de recyclage, de garderies, etc. Il va falloir que les femmes nous aident, qu'elles participent davantage".

• "Les femmes ne prennent pas les respon-

sabilités qu'elles devraient prendre" se plaint un troisième. Alors, elles jouent presque régulièrement le rôle de deuxième place".

• Un autre encore: "Le syndicalisme est un moyen comme les autres qui contribue à l'évolution de la société. En d'autres mots, je pense que ça dépend de la femme et pour que la femme ait un véritable statut dans la société, c'est elle qui doit le bâtir, s'occuper de prendre la place qui lui revient. Qu'elles cessent de brailler sur les hommes et de faire le procès des hommes".

• Enfin un dernier: "Je crois qu'en tant que syndicaliste, nous avons notre part à faire. Je pense quand même que le gros problème existe au niveau des femmes elles-mêmes. Elles ne sont pas assez préoccupées de leurs propres problèmes au sujet de leur travail. La plupart des femmes, lorsqu'elles

travaillent, vont accepter de le faire pendant cinq, dix ans de leur vie, pour apporter un peu de sécurité, un peu plus d'argent en banque, un peu plus de confort au foyer. Mais, en général, les femmes ne songent pas - à moins que les circonstances ne les y forcent - à se créer une carrière".

Vieille conception

Les deux femmes qui ont préparé le document observent une "idéologie traditionnelle persistante sur le rôle de la femme" chez les hommes qui ont répondu à l'enquête. Elles ajoutent toutefois: "Les attitudes des syndiqués en face du travail féminin oscillent entre cette idéologie traditionnelle et une conception plus égalitaire de la place des femmes et des hommes dans l'activité économique".

Elles expliquent: "Individuellement, le syndiqué - qu'il soit travailleur manuel ou col blanc - traîne

une conception millénaire de la femme que l'homme doit nourrir, protéger, défendre au besoin, en échange des bons services d'épouse, de procréatrice et d'éducatrice. Au plus profond de lui-même, le syndiqué continue de croire à son rôle unique de pourvoyeur, à ses prérogatives dans la société et le monde du travail en particulier, tandis que le rôle essentiel de la femme est au foyer.

"Mais comme syndiqué, il est obligé de considérer la situation avec d'autres yeux. Il doit se rendre à l'évidence: les femmes travaillent en nombre croissant, mêmes mariées et mères de famille; leur activité est commandée par des nécessités économiques dans la majorité des cas et c'est pourquoi elles sont tolérées, sinon acceptées de bon gré".

Bref, "il subsiste toujours une différence entre la mentalité individuelle et l'attitude collective" du

travailleur syndiqué "mâle" face au travail féminin. "Comme membres d'un syndicat, les hommes doivent admettre que les travailleuses ont les mêmes droits qu'eux et que le syndicalisme doit veiller à la reconnaissance et au respect de ces droits".

Tâches "féminines"...

D'autre part, le document révèle qu'aussi longtemps que la femme reste dans des occupations étiquetées féminines, "cela simplifie énormément l'existence des syndiqués"! La distinction des tâches féminines et masculines est particulièrement sécurisante pour les hommes et les syndiqués trouvent normal, en majorité, que ces tâches soient rémunérées à des taux que n'accepteraient pas les hommes (puisqu'eux sont le gagne-pain de la famille...).

Suite à la page 8



Même s'il n'y a pas encore de femme-pompier, nous tenons à exprimer notre solidarité à la lutte des femmes pour une place de choix parmi nous.

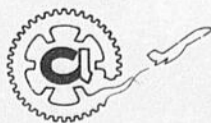
Association des Pompiers de Montréal (FTQ)
2600 est, boul. Saint-Joseph,
Montréal 405



Les membres de la Loge aérienne 1751 de l'Association internationale des machinistes (AIR CANADA) saluent les Québécoises et les encouragent à continuer à participer activement aux affaires du Québec.

A. ARCHAMBAULT,
Président - 332-2668

Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéro-astronautique, tél.: 636-3830



airline lodge 1751
loge aérienne

2780 RUE PAULUS ST., MONTREAL 386, QUEBEC, TEL.: 332-2669



Suite de la page 3

En examinant ce tableau et à la lumière de ces deux exemples, on peut com-

prendre que la travailleuse qui subit de telles injustices perde ses illusions face à ses camarades qui la

sacrifient pour obtenir plus et qui, en toute bonne conscience tirent la couverture de leur bord en se

disant peut-être que la place de la femme est à la maison.

Mais s'il faut déplorer que les syndicalistes masculins ne soient pas ren-

dus plus loin dans leur évolution sociale, il faut cependant reconnaître en toute bonne foi que là où il y a une convention collective de travail, les con-

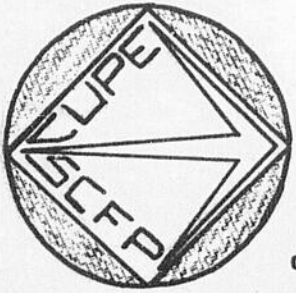
ditions de travail et les salaires sont meilleurs pour la travailleuse comme pour le travailleur que dans les entreprises non syndiquées. Le drame c'est qu'il n'y a que 35% de la main-d'oeuvre québécoise qui soit syndiquée. Et que là encore, les travailleuses soit défavorisées parce qu'il y a moins de syndicats dans leur milieu de travail. 20% seulement des travailleuses sont syndiquées.


"Cela s'explique du fait que le syndicalisme atteint difficilement la très petite entreprise, le secteur commercial et le secteur des services en raison des montants énormes qui devraient être engagés pour établir et maintenir les contacts avec des individus dispersés."

Les femmes sur le marché du travail c'est pas nouveau

Les conditions de travail des femmes sur le marché, ça c'est rarement du nouveau.

A qualification égale, salaire égal.



Le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (FTQ-CTC) 

A tous nos membres et travailleurs nous désirons exprimer notre solidarité et meilleurs vœux en cette fête du travail.

Par le seul syndicat qui représente tout le monde dans les Arts Graphiques.

Syndicat International des Arts Graphiques Local 27L.



QUEBEC-PRESSE

à domicile

381-9936

Si le marché du travail exige autant de qualifications et d'expérience de la part des travailleurs et travailleuses, qu'on paie les femmes autant que les hommes.

Union des Camionneurs, hommes d'entrepôts et aides (local 106)

Fraternité Internationale des Routiers (TEAMSTER)

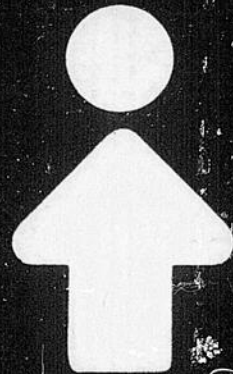
Roger Sansoucy

Omer Malboeuf

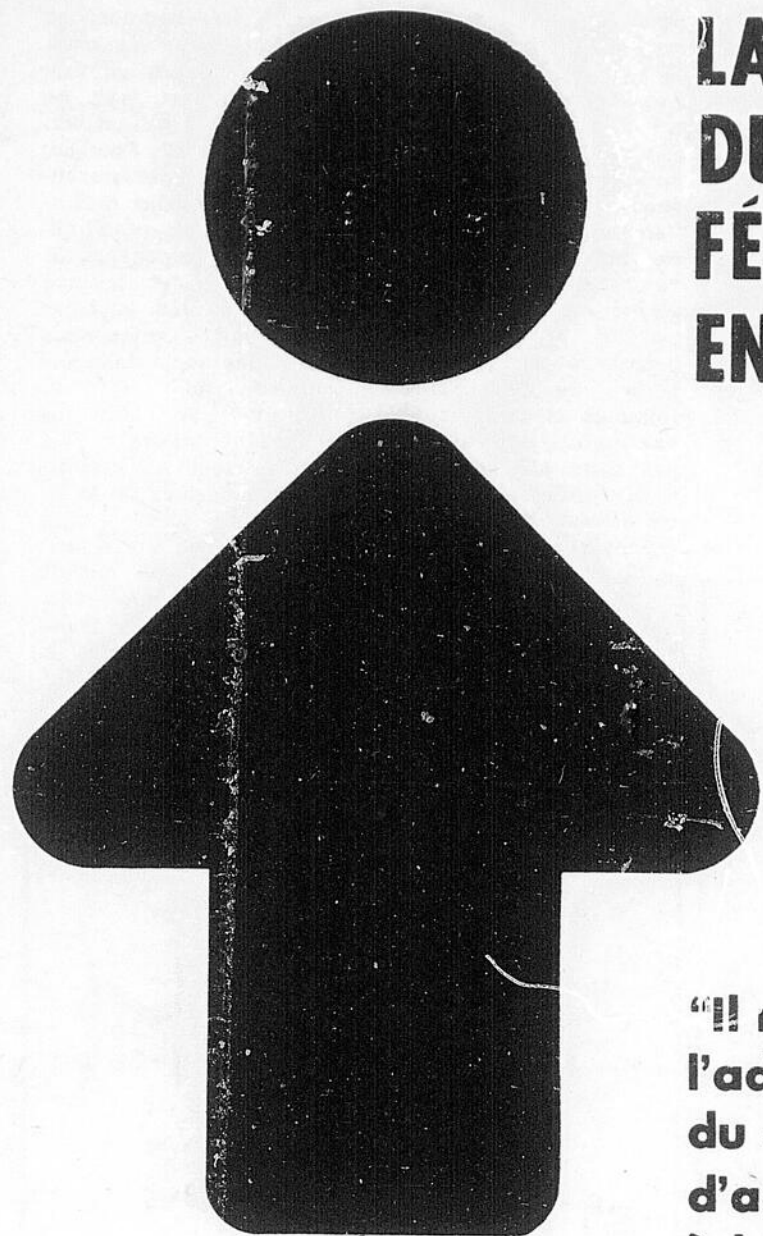
Guy Dubuc, vice-président

Henri Nault, sec. archiviste

Roger Dubois, Gaston Lépine, Gaetan Morin, syndics



FTQ



LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC COMPTE 50,000 MEMBRES FÉMININS, SOIT LE CINQUIÈME ENVIRON DE SES EFFECTIFS

**NOTRE DÉFI: QUE LES
TRAVAILLEUSES SE
SENTENT CHEZ ELLES
À L'INTÉRIEUR DE NOS
RANGS ET QU'ELLES
PARTICIPENT À PART
ENTIÈRE**

"Il nous a été malheureusement impossible, il faut l'admettre, de faire reconnaître, en fait, le principe du salaire égal à travail égal dans certains secteurs d'activité." (Extrait du mémoire présenté par la FTQ à la Commission Bird). 1968

**IL FAUT BÂTIR
ENSEMBLE UNE
SOCIÉTÉ
D'INDIVIDUS
LIBRES,
QUI NE SERONT
PLUS CLASSIFIÉS
NI DISCRIMINÉS
EN FONCTION
DE LEUR SEXE**



50,000, C'EST ASSEZ POUR CHANGER DES CHOSES



La discrimination contre les femmes, ça existe encore et il faut le dire.

**Syndicat
des
Métallos**



par Gérin-Lajoie, directeur

Suite de la page 5

"Cette attitude disparaît toutefois progressivement, ajoutent les auteurs du document, battue en brèche par l'évolution même du marché du travail. Nous avons pu constater qu'un nombre croissant de syndiqués défendent des positions beaucoup plus égalitaires. Ce groupe ne constitue pas encore la majorité mais il est prêt à défendre ses points de vue afin de donner à la femme qui a choisi de travailler des chances égales à tous égards — à l'embauche, dans la for-

mation professionnelle, dans la promotion, etc."

Maternité

Au sujet de la maternité, l'étude note que les syndiqués "commencent à prendre conscience" que mettre au monde des enfants est une fonction sociale pour laquelle la travailleuse ne doit pas être pénalisée et que, partant, l'ensemble de la collectivité doit supporter les charges de la maternité au même titre que les autres mesures sociales.

Idée toute faite

Tout en soulignant "la

prise de conscience" des hommes face au travail féminin, les auteurs ne peuvent s'empêcher de noter: "La mentalité générale des syndiqués est encore enfermée dans un réseau de contradictions. Persuadés que la femme travaille nécessairement "en attendant", que son salaire ne peut être qu'un "salaire d'appoint", ils jugent la travailleuse à partir de ces données. Hommes et femmes sont également conditionnés par cette idéologie. Quel statut professionnel peut-on donner à une femme qui exerce un métier en

passant, trop heureuse de rapporter un salaire d'appoint qui comble un trou dans le budget mais ne répond pas à ses aspirations légitimes? Pourquoi la femme s'intéresserait-elle aux conditions de travail, pourquoi prendrait-elle des responsabilités puisqu'elle n'est là que de passage? Voilà hommes et femmes prisonniers d'une idée toute faite qui tourne en rond".

Puisque, de l'avis des syndiqués "mâles", "les femmes sont les premières responsables de la situation", il n'est d'autre conclusion que la suivante: les femmes ne doivent compter que sur elles-mêmes pour leur "libération" dans le monde du travail. En attendant que, peut-être, les hommes se "déniaient" un peu à ce sujet... et, surtout, que le système capitaliste disparaisse.

Si demain matin toutes les travailleuses faisaient la grève parce qu'elles subissent la discrimination, l'économie en serait paralysée.

Faudra-t-il attendre ce jour pour que cesse l'exploitation?

Syndicat International des Papetiers et des Ouvriers du papier
1010, rue Sainte-Catherine, Ouest
Montréal



Le Conseil
du Travail
de Saint-Jean
et Région



Robert Saumure,
président

**Vivent
les
femmes
du
Québec**

**QUEBEC-
PRESSE**

Les femmes gagnent entre 78% et 85% de moins que les hommes

par Micheline Lachance

Même en tenant compte des différences entre les professions exercées, de l'éducation et de l'expérience, les femmes gagnent entre 78 et 85% de moins que les hommes, pour un travail à temps plein.

Comment explique-t-on le paiement de salaires inférieurs? Les femmes ont besoin de moins d'argent parce qu'elles n'ont pas d'obligations familiales, dit-on. Elles ont probablement toléré une telle situation aussi longtemps parce qu'elles apportent généralement un second salaire à la maison ou, si elles sont célibataires, parce que leurs besoins sont moins grands. Cette discrimination encourage les employeurs à embaucher des femmes à la place des hommes.

Les femmes chefs de famille

Les femmes seules avec enfants sont les vraies victimes de la discrimination économique exercée contre la femme: "Combien de femmes hésitent à rompre un mariage devenu un enfer parce qu'elles savent fort bien qu'elles ne pourraient gagner adéquatement leur vie et celle de leurs enfants."

Plus récentes encore que l'étude sur laquelle s'est penchée Ruth Parker, les statistiques révélées cette année par M. Bernard Buisson, économiste et coordonnateur de Multimedia, indiquent qu'au Canada, près de la moitié (44,7%) des femmes chefs de famille n'ont pas un revenu décent. Il y a trois fois plus de femmes que d'hommes ayant une famille à charge dans ce cas.

Au Québec, on comptait en 1971 108,000 femmes chefs de famille, c'est-à-dire 8% de l'ensemble des familles. On les retrouve en général en milieu urbain.

L'écart de salaires entre les hommes et les femmes est ici encore plus étonnant. En 1969, un homme, chef de famille (trois enfants), gagnait en moyenne \$9,217 dollars par année; une femme ayant trois enfants à charge ne gagnait que \$5,300 dollars.

Selon M. Buisson, l'écart de revenu des familles dont le principal soutien est la femme ne se rétrécit pas, au contraire. En 1969, 36% des familles dont le chef est une femme disposaient de revenus "indécents"; en 1971, ce pourcentage est passé à 44%. Pendant ce temps, le taux des familles à revenus faibles dont le père est le chef de famille a diminué de 16% à 14%.

Une enquête menée en 1970 révèle que près des deux-tiers de tous les as-

sistés sociaux étaient des femmes (divorcées, séparées, veuves).

Même avec de l'éducation!

Quand une femme qui a une éducation adéquate et qui résiste à la pression sociale décide de faire carrière, envers et contre tous, elle n'est quand même pas rendue au bout de ses peines. Ce qu'elle constate dans le monde du travail, c'est que certains postes lui sont carrément refusés.

Une enquête effectuée en 1971 démontre que parmi tous les cadres supérieurs à Radio-Canada, on ne compte que sept femmes. De plus, presque un quart des employées féminines de Radio-Canada pensent qu'elles ont postulé à un poste dans leur service. Une autre étude effectuée auprès de 28 employeurs d'industries reliées aux mass media a révélé qu'aucun d'entre eux n'embauchait une femme à titre de rédacteur en chef ou de responsable de section, sauf pour les pages féminines.

A la Commission des écoles Catholiques de Montréal, même refrain. En 1968, selon la Commission d'enquête, alors que 89% du personnel enseignant était féminin, seulement 51,8% des directeurs d'école étaient des femmes. A cette époque, aucune femme n'occupait de poste supérieur chez les fonctionnaires de la Commission; les femmes fonctionnaires à la CECM ne sont d'ailleurs que 10,3%. Toujours dans le secteur de l'éducation, pendant que chez les professeurs d'université un homme sur quatre est titulaire, on retrouve dans la même situation 1 femme sur 21. Pourtant, il n'y a que huit fois plus de professeurs masculins.

Plus une femme a de l'éducation ou de l'expérience, plus elle souffre de discrimination. Ceci est particulièrement vrai dans la fonction publique fédérale où l'on trouve très peu de femmes aux échelons supérieurs. Une femme détentrice d'un baccalauréat et ayant 26 ans d'expérience ne gagne que 56% de ce que gagne un homme possédant une formation et une expérience comparables.

Dans les banques à charte, on a décelé une discrimination semblable en matière de promotion.

Même si les deux-tiers des employés de banque sont des femmes, il n'y a que 29 gérants de succursales et 709 comptables de sexe féminin dans 6,000 banques et succursales. On a retrouvé 128 femmes et 3,145 hommes suivant des cours préparant à des postes de direction dans sept banques. La situation qui prévaut dans les magasins à rayon semble à peu près identique.

Les employeurs préfèrent les hommes

Les enquêtes menées auprès des compagnies sont concluantes: les employeurs préfèrent engager un homme aux postes supérieurs. A compétence égale, 86% des employeurs interrogés ont choisi le candidat masculin. Les raisons évoquées? "Ni les hommes ni les femmes n'aiment travailler sous les ordres d'une femme". "On ne peut demander à une femme de déménager dans une autre ville et nos cadres doivent être mobiles". Ou encore, "On ne sait jamais quand une femme deviendra enceinte et nous quittera."

L'assurance-vie

La discrimination à l'égard de la femme ne s'arrête pas là. Aujourd'hui encore, la plupart des polices d'assurance-vie ne permettent pas à la femme d'assurer son mari ou ses enfants de la même façon qu'un homme peut assurer sa femme. Les régimes de pension de vieillesse pèchent également dans ce sens au Québec et au Canada: un homme ne peut faire de réclamation lors de la mort de sa femme, à moins de faire la preuve (déclaration signée par une autre personne non intéressée) qu'il était complètement dépendant financièrement de celle-ci. Même les enfants ne peuvent réclamer de prestations sauf dans des circonstances spéciales. Un homme est toujours considéré comme le support principal de la famille (à moins d'être physiquement handicapé). Ceci veut dire qu'une femme n'est pas capable d'assurer aussi bien qu'un homme le niveau de vie de la famille et il y a donc toujours une pression pour qu'elle lui cède sa place...

Devant la loi, l'homme est souvent le seul considéré comme responsable. Des exemples? Seule la situation financière de l'homme est prise en considération lors d'une demande de crédit. Beaucoup

Suite à la page 10



Suite de la page 9

de propriétaires n'acceptent pas la signature d'une femme mariée sur un bail. A l'assurance-chômage, un homme peut inclure sa femme comme "dépendante" si elle gagne moins de \$25 dollars par semaine tandis qu'une fem-

me ne peut inclure son mari que si son revenu total, y inclus son revenu de propriété, n'excède pas \$25 dollars.

Finalement, de nombreuses lois, faites supposément pour protéger les "faibles femmes" contre les abus des employeurs sans scrupules, ser-

vent plutôt à empêcher la femme de concurrencer l'homme dans certains métiers. Au Québec, il y a encore une loi qui interdit l'emploi d'une femme sur l'équipe de nuit entre minuit et huit heures. Dans au moins une entreprise, cela est suffisant pour justifier une différence dans la description de la tâche et un écart de 11% dans le salaire payé aux hommes et aux femmes pour un même travail. Ce genre de lois a longtemps empêché les femmes de devenir "bar-tender": "On ne considère

pas que la profession de "playboy bunny" est aussi dangereuse pour la moralité de ces pauvres innocentes."

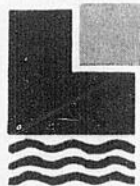
Selon le Bureau de la main-d'oeuvre féminine, les lois sur l'âge obligatoire de la retraite forcent les femmes à se retirer de 3 à 5 ans plus tôt que les hommes (malgré le fait que les femmes aient une vie anticipée de 7 ans de plus que les hommes!). Or, parmi les personnes les plus défavorisées au Canada, on trouve justement les femmes seules âgées de plus de 60 ans...

Syndicat des professeurs de la région de Nicolet



Pas de Québec libre sans libération des femmes! Pas de femmes libres sans libération du Québec!

(Manifeste des femmes québécoises)



Hubert Sacy, président
Syndicat des professeurs
de Ville de Laval

Que tu travailles
ou que tu travailles pas,
à un moment donné
il faut que tu
fasses le ménage...

L'Association des Professeurs de l'amianté



Le Syndicat des Enseignants du Nordet à l'occasion de ce congé des travailleurs québécois, recommande la plus grande prudence sur nos routes et souhaite à tous et en particulier à ses membres féminins un bon retour au travail.



859, Bélanger, apt. 1,
Hauterive, G5C 2N8.
(418) 589-9824

456, Arnaud, Local 210,
Sept-Îles, G4R 3B1.
(418) 962-5375

Le travail mal rémunéré
des femmes est une
des sources majeures
du profit de
l'entreprise
capitaliste.

L'Association des Enseignants de la
Chaudière



Une secrétaire parle

"Comme si j'avais le mot café écrit dans le front"

Je fais du travail de bureau depuis 11 ans. Je déteste ce genre de travail. Peut-être parce que je ne l'ai pas choisi. A la fin du secondaire "cours général" (à l'époque le seul cours gratuit accessible), mon père me dit que je dois travailler. Il n'a pas les moyens de me payer des études. Même pas le cours commercial. Si j'avais été un garçon, il aurait sans doute fait "quelques sacrifices" car me dit-il "des études pour une fille c'est de l'argent gaspillé, t'as pas besoin de ça pour laver des couches".

Je n'ai aucune spécialisation, aucune expérience de travail. Dans quel domaine puis-je travailler? En usine, waitress, vendeuse. Pas question. A ce moment-là, j'aurais cru m'abaisser. Il reste une solution: travailler dans un bureau. Mais comment faire, je ne suis pas sténo-dactylo. Le père d'une de mes amies réussit à me faire engager comme commis au service d'une municipalité de banlieue.

Comme des enfants

Nous étions deux filles à faire ce travail qui consistait à s'occuper du service des archives, du microfilm, de la polycopie. Nous étions au service des différents gé-rants de département et de leurs secrétaires. Ces dernières ayant un poste plus élevé que nous dans la hiérarchie, elles n'hésitent pas pour nous refiler les petits travaux les plus ennuyants. Les patrons que l'on doit appeler "monsieur" nous tutoient et exercent une surveillance digne de l'école élémentaire. On se sent vraiment traitées comme des enfants. Pourtant certains de ces bons pères de famille ne se gênent pas pour tenir des propos grossiers devant nous, nous faire des avances et même ont les "mains longues", surtout au party de Noël.

A certains moments, j'ai l'impression d'être une servante avec le mot "café" écrit dans le front. Plusieurs fois par jour, il me demande de faire du café pour lui et ses clients, peu importe si je suis en train de faire un travail urgent.

Je suis maintenant fatiguée du 9 à 5, de la routine, de la paperasse. J'en ai assez de plaire au patron, de ménager son amour-propre, de continuellement m'adapter à son rythme de travail, d'être toujours disponible, de poser des questions quand je sais d'avance les réponses, de ne jamais pouvoir émettre mes opinions, d'avoir de "l'initiative" tout en ne prenant aucune décision. J'en ai assez de jouer les stupides, je finirai par le vérifier.

A la maison

Je détestais ma condition. Ce travail m'intéressait tellement peu que je profitais du moindre petit malaise pour rester à la maison. Afin de pouvoir un jour trouver une meilleure situation, je m'inscris au B.A. pour adultes. C'est assez mal vu dans mon milieu de travail. "Qu'est-ce que ça va te donner?" Quand

il y a du temps supplémentaire à faire, je dois rester au bureau. Aussi je manque souvent les cours et même un examen. De toute façon, quand j'arrive aux cours, je me sens tellement fatiguée et abruti que j'ai de la difficulté à suivre. Après deux ans, je finis par laisser tomber. Mais j'étais de plus en plus écoeurée. Après quatre ans, j'abandonne mon travail pour suivre les cours de sténo-dactylo payés par le gouvernement. Au moins, pensais-je, je pourrai obtenir un poste de secrétaire et avoir de meilleures conditions de travail.

A la fin du cours, je me trouve un emploi dans un bureau d'avocats. Au début le travail me semble plus intéressant. C'est pourtant devenu bien vite routinier: le matin, mettre de l'ordre dans le bureau du patron, remplir son pot à eau, dépouiller le courrier, préparer et rap-peler le travail de la journée, recevoir et faire patienter les clients car le patron est rarement à l'heure, répondre au téléphone, fixer les rendez-vous, placer les appels car ce cher homme n'a jamais appris à composer un numéro de téléphone même pas celui de son domicile. Je dois m'occuper de la correspondance et des procédures courantes. Le patron me dicte les procédures quand ça devient trop compliqué ou quand il s'agit d'une cause très importante.

A certains moments, j'ai l'impression d'être une servante avec le mot "café" écrit dans le front. Plusieurs fois par jour, il me demande de faire du café pour lui et ses clients, peu importe si je suis en train de faire un travail urgent.

Je suis maintenant fatiguée du 9 à 5, de la routine, de la paperasse. J'en ai assez de plaire au patron, de ménager son amour-propre, de continuellement m'adapter à son rythme de travail, d'être toujours disponible, de poser des questions quand je sais d'avance les réponses, de ne jamais pouvoir émettre mes opinions, d'avoir de "l'initiative" tout en ne prenant aucune décision. J'en ai assez de jouer les stupides, je finirai par le vérifier.

Vouloir la libération des travailleurs égal vouloir la libération de la femme.

Travailler à l'extérieur du foyer égal réussir la libération de la femme.

Voilà des équations trop faciles.

En effet les conditions de la femme à la maison, dans l'enseignement, sur le marché du travail sont occasion d'exploitation et discrimination. A titre d'exemple, considérons la DOUBLE JOURNÉE de travail que la femme québécoise doit assumer quand elle entend s'engager sur le marché du travail, quand elle entend participer à la vie syndicale, sociale, politique et pédagogique de son milieu.

Dans ce contexte il n'est certainement pas faux de dire que la femme québécoise a sa PROPRE LUTTE à conduire.

Les autres travailleurs seront-ils tous SOLIDAIRES de cette lutte?

Syndicat des Enseignants de la Royer
Micheline Sicotte, présidente



Hommage aux travailleuses québécoises



Corporation des Enseignants du Québec

les insolences d'un prof de français

Une journée
dans la vie
d'une
enseignante

du S.T.E.N.O.Q.

Aux inépuisables militants missionnaires qui se plaignent à tort et à travers que les 72.8% de nos femmes enseignantes ne sont pas tellement participantes à notre syndicalisme engagé socio-politiquement parlant, je me permets de vous raconter cette épuisante aventure. A l'aube d'un matin froid de décembre, dans une petite maisonnette aux abords d'une route, un réveil sonne, faisant sursauter une petite mère encore fatiguée par les deux heures de correction de la veille. Elle ouvre les yeux à la clarté encore brumée du jour et vitement se "garoche" en bas du lit.

Et c'est l'éternel recommencement. Etant à la fois épouse pour son mari, mère pour ses enfants, ménagère sur ses planchers, cuisinière dans sa cuisine, institutrice pour ses élèves, étudiante dans des cours de rat-trapage; inutile de vous dire qu'elle a besoin de Wampole à certaines périodes de l'année.

Rapidement, il faut faire le café, préparer le Cornflake car l'autobus vient vite pour les enfants. Attention petite mère, ne lâche pas ton sourire devant ton mari qui se plaint de ta nervosité; n'oublie pas qu'il est encore le symbole de l'autorité. Vite, bon Dieu, tu fais attendre ta copine qui te permet de monter dans sa voiture jusqu'à l'école: enfiler ton manteau, prends ta serviette, un bec par-ci, un bec par-là et oup... dehors... Un vent froid te paralyse le corps, mais ne t'en fais pas, c'est bon l'air pur... à cause de l'état des routes, tu es cinq minutes en retard et de plus tu as oublié d'enlever ton tablier. Encore chanceuse qu'on ne te coupe pas ton salaire..

En passant, ça m'est arrivé dernièrement.

Là, il te faut regrouper ton troupeau de petits monstres, les faire se placer en lignes droites, et à la classe. La prière, la catéchèse, la lecture: Ouf! tu peux relaxer. Tu réfléchis au sens profond du mot liberté, tu penses aux mille choses que tu fais chaque jour et qui te font ce que tu es. Petite mère, je t'en prie, ne penses plus à ta crainte quotidienne de ne pas être réengagée, dis-toi bien qu'aucun homme au monde n'accepterait pareil sort...

Dring... la cloche du midi; habille tes élèves et vas déguster tes sandwiches avec une bonne soupe Campbell. N'oublie surtout pas que c'est ton jour de surveillance aujourd'hui.

Ben oui, tu aurais dû mettre deux paires de collants: avec ce froid, tu vas attraper ton coup de mort.

Pendant que tu surveilles, dehors, je me permets quelques réflexions sur ta situation: il faut aimer pour vivre comme ça, petite mère. N'avoir jamais une minute à soi, à cause du mari, des enfants, des repas, du lavage, des commissions. Etre accaparée 16 heures sur 24, isolée dans ta classe, dans ta cuisine, dans tes cahiers de correction, derrière ton panier de grosserie, n'ayant de liberté que de choisir la marque de ton beurre de peanuts. On ose t'appeler faible femme, petite mère. Faire ton métier, c'est accepter de ne pas avoir le temps de penser: Entre nous, il ne faut pas s'étonner de ta non-participation.

La cloche de 1:15 heure te permet de venir réchauffer tes jambes gelées.

Puis ce sont les mathématiques, l'hygiène, les arts plastiques et encore des corrections pour ce soir en plus des cours "plates" à l'Université du Québec.

Vient la fin de la journée, il est déjà minuit. Tu peux te détendre, te lancer dans les bras de celui qui t'aime et tout oublier.

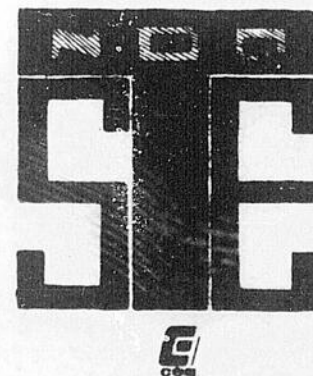
Dors petite mère. Saches que j'ai des sentiments nobles pour ce que tu fais.

Rêve petite mère à une société très moderne où le statut d'infériorité chez la femme ça n'existe pas, où le mariage n'est pas un rapport d'esclavage, où tu n'es pas subalterne.

Rêve d'une société où il y aura beaucoup de femmes médecins, d'avocates, où il y aura la libération économique, où tu seras députée ou ministre.

En attendant cette société en couleur, qui fait quelque chose pour changer ta situation?

Tiré d'une chronique du Journal "La Mèche" du Syndicat des Travailleurs de l'enseignement du Nord-Ouest Québécois. (S.T.E.N.O.Q.)



Les femmes se consolent en devenant "reine de leur foyer"

par Micheline Lachance

"Les femmes continueraient-elles d'accepter des salaires inférieurs et inadéquats, des travaux routiniers et ennuyants, une discrimination inouïe en matière de promotion et d'avancement et un paternalisme humiliant si leurs intérêts n'étaient centrés ailleurs, s'il n'y avait cette possibilité d'échapper à ce monde aliéné et aliénant en devenant reine de leur propre foyer?"

Telle est la question que pose Ruth Parker, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, à l'issue d'une enquête qui lui a permis de tracer le portrait de la femme au travail. Elle a fait un tour d'horizon des professions "féminines", des conditions de travail réservées aux femmes, de leurs responsabilités familiales et analysé la discrimination qui s'exerce dans les salaires, l'embauche et la promotion: "L'oppression des femmes se fait sur deux plans. La société s'est donnée une image de la femme: elle doit être douce, émo-

tive, fragile, chaste, pré-occupée de la maison et des enfants et surtout dépendante de l'homme pour son soutien économique et, éventuellement, pour toutes ses transactions avec le monde extérieur. En fonction de cette image, on a mis en place les conditions matérielles qui rendent presque impossible pour une femme un comportement non conforme à cet idéal."

En attendant...

En 1970, 58.5% des femmes âgées de 20 à 24 ans travaillaient à l'extérieur du foyer. Mais la plupart du temps, elles occupaient



un poste sans possibilité de promotion, en attendant de se marier (ou bien,

une fois mariée, avant la venue de leur premier enfant). Selon le rapport de la Commission d'enquête sur le statut de la femme, 25% des femmes de 20 à 24 ans à l'emploi du gouvernement fédéral quittent leur emploi au cours d'une année (comparativement à 18% des hommes).

Un autre groupe de femmes, celles qui sont mariées avec enfants, retournent au travail quand leurs enfants deviennent grands. Mais elles ne font généralement pour ne pas rester enfermées à la maison, seule toute la journée; d'autres travaillent pour aider leur mari à boucler le budget. Enfin, quelques-unes veulent s'offrir un peu de luxe: acheter une maison, faire un voyage, permettre aux enfants de poursuivre leurs études. La plupart de ces femmes, retenues à la maison pendant plusieurs années, n'ont pas de formation spécialisée ou ont peu d'expérience. Celles qui ont une certaine formation, par exemple comme sténodactylo ou infirmières, ressentent souvent le besoin d'un recyclage. "La vaste majorité de ces femmes sont marginales, en partie parce qu'elles ont accepté l'image de la femme centrée sur le foyer et qu'elles ne veulent pas s'intéresser à leur travail, en partie parce qu'elles ont réellement des responsabilités qui leur laissent peu de disponibilité pour d'autres activités."

Des emplois de bureau "Dociles et habiles, les femmes ont tôt fait de devenir une source de main-d'oeuvre bon marché. S'il est encore possible d'accorder aux femmes des salaires moindres sans être accusé de discrimination, c'est qu'elles ne se trouvent pas dans les mêmes professions et ne font pas le même travail que les hommes."

En 1969, 34% des femmes exerçaient des emplois de bureau (comparativement à 7.8% des hommes), 8% des femmes étaient vendeuses, 22.2% travaillaient dans le secteur des services et de la récréation et 1.7%, dans les communications.

Du côté des professions

dites "libérales", les femmes sont un peu mieux représentées que les hommes (18.4% contre 12.4%) mais même ici, elles se retrouvent surtout dans les professions liées à leur vocation de mère et de ménagère: elles sont infirmières, enseignantes (surtout au niveau primaire), travailleuses sociales, bibliothécaires, diététiciennes. Remarquons aussi que 7% des médecins au Canada sont des femmes, 12% des professeurs d'université, 3% des avocats, 4% des dentistes et 1% des ingénieurs.

Aux postes de direction, les femmes font véritablement piètre figure. Seulement 2.3% des femmes sont administrateurs ou gérants (comparativement à 3.3% des hommes). Parmi les 5,889 administrateurs de 50 grandes firmes recensées par la commission d'enquête, on comptait 41 femmes! Sur 1469 cadres de compagnie, il y avait 3 femmes...

Passons aux cols-bleus. Ici aussi, les femmes sont sous-représentées puisque seulement 13.4% d'entre elles sont ouvrières avec ou sans spécialisation (comparativement à 54.7% des hommes). La plupart de ces ouvrières travaillent dans les industries proches du travail domestique: textile, vêtements, conserves. On retrouve un grand nombre de femmes aux échelons inférieurs des emplois de service: travailleuses affectées à l'entretien dans les hôpitaux ou les entreprises, serveuses de restaurant, etc.

La Commission d'enquête sur le statut de la femme 3 ans après PRESQUE RIEN DE CHANGE!

La Commission fédérale d'enquête sur la situation de la femme a été créée le 16 février 1967. Son but: "Sensibiliser les Canadiens à la situation de la femme tout en affirmant la détermination du gouvernement d'abolir la discrimination, de promouvoir l'égalité dans le travail et d'accélérer l'intégration complète et égale de la femme dans la société canadienne." Quelque 167 recommandations ont été remises à la Chambre des Communes, trois ans plus tard, le 7 décembre 1970; le comité ne s'était penché que sur les questions pressantes tombant sous la juridiction du gouvernement fédéral.

Des changements

Au sein du gouvernement, quels changements ont été effectués à la suite de la parution du rapport? Le 5 février 1973, la Commission de la fonction publique du Canada annonce sa décision d'enquêter sur toutes les plaintes de "discrimination fondée sur le sexe, la race, la religion, l'origine ethnique, la couleur, dans l'application de la loi sur l'emploi dans la fonction publique." Et la farandole des enquêtes continue!

Du côté de l'avortement, rien ne va plus. Même si la commission d'enquête a recommandé la modification du code criminel, afin de permettre à un médecin qualifié de procéder à un avortement à la seule requête de la femme enceinte de 12 semaines ou moins, le gouvernement fait la sourde oreille. Il garde le statu quo après avoir apporté quelques amendements à la loi, en 1970, autorisant l'avortement thérapeutique dans les hôpitaux accrédités. Le printemps dernier, le premier ministre Trudeau affirme en chambre qu'il n'a nullement l'intention de présenter de nouveaux amendements au code criminel pour libéraliser la loi sur l'avortement.

Le code du travail

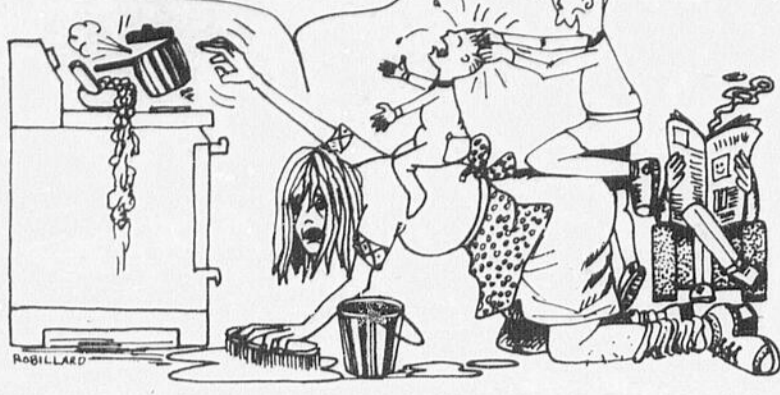
Le nouveau code canadien du travail prévoit des congés de maternité de 17 semaines. Il interdit à l'employeur de congédier une femme tout simplement parce qu'elle réclame un congé de maternité. La loi de l'assurance-chômage accorde à la future mère des prestations durant quinze semaines.

Un conseil de la condition de la femme

Répondant au vœu de la Commission d'enquête, le gouvernement canadien a mis sur pied un Conseil consultatif en vue d'améliorer la situation de la femme. Le mandat de ce conseil: saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes et conseiller le gouvernement au sujet des mesures qu'il croit utile d'adopter afin d'améliorer la situation de la femme dans la société. Le nouvel organisme doit consulter les associations féminines avant de se prononcer.

Donc, trois ans plus tard, on en est encore à faire des enquêtes et des promesses. Le ministre du Travail, John Munro, doit déposer incessamment un projet de loi modifiant le code du travail de manière à faire disparaître toute discrimination dans les méthodes d'emploi. Un second projet de loi devrait modifier les règlements sur les salaires justes et la durée du travail; il aura pour objet d'interdire aux employeurs d'user de discrimination à l'égard de certaines personnes à cause de leur sexe, de leur âge ou de leur état civil.

JE PROFITE DE MA
JOURNÉE DE CONGÉ...



L'Association des Enseignants de la Banlieue de Québec



QUÉBEC-PRESSE

CHAUD 2

QUÉBEC-PRESSE

le 6 octobre au Centre Paul-Sauvé

"LA LIBERATION DES TRAVAILLEURS
PASSE PAR LA LIBERATION DE LA FEMME"
et vice-versa

Syndicat des enseignants
de l'Ouest de Montréal



HOMMAGE À LA QUÉBÉCOISE

Anjou, Bourassa, Grémazie, Fabre, Jeanne-Mance, Lacadie, Laval, Mille Isles, Sauvé.

Conseil régional du Parti Québécois
de Montréal-Nord



Pourquoi pas nous en occuper
nous-mêmes?

Syndicat des professeurs de Lignery



SOLIDARITE

Association des enseignants de la Tardivel



Au foyer comme à l'extérieur la femme doit être considérée comme un citoyen à part entière participant aux transformations du milieu.

Syndicat des professeurs du Québec
métropolitain



La femme ne peut pas participer comme elle le voudrait... Pourquoi?

Alliance des enseignants
de la régionale Saint-François



“La société impose à la femme le rôle de “réparer” l’homme pour qu’il continue de produire”

-Marie-Andrée Bertrand

par Micheline Lachance
“Encore aujourd’hui, la femme est un être infirme, non adulte, qu’il faut protéger. Elle n’est pas intéressée à la politique et n’y connaît rien. On la sent également impuissante sur le plan économique”. Selon Marie-Andrée Bertrand, criminologue et professeur à l’Université de Montréal, qui participa aux travaux de la Commission d’enquête sur la situation de la femme, la Québécoise demeure en 1973 cet être “impuisant et ignorant” que révèlent les résultats de l’enquête menée en 1970.

“Harmoniser les conflits”

Or, la Québécoise n’est pas différente des autres femmes du monde entier. L’enquête effectuée par Mme Bertrand dans huit pays d’Amérique et d’Europe lui a permis de conclure que la femme se perçoit comme une victime, prisonnière de son rôle social. Et quel est ce rôle que la société lui impose? “Celui d’harmoniser les conflits à la maison. Il faut que le mari soit bien, que les enfants aient chaud. Toutes les tensions doivent se résoudre. Les femmes sont aux antipodes d’un univers antisocial. Le mari est frustré par la société. Le rôle de sa femme: le rendre heureux, pour qu’il puisse repartir, le lendemain, dans ce monde agressif. Autrement dit, elle le prend par le ventre.”

L’isolement de la femme compte pour beaucoup dans cet état de choses: “Isolées, les femmes ne peuvent se réunir. Dans la société rurale, elles jouaient un rôle important et avaient des responsabilités à la ferme. Dans la cité urbaine, on les a installées à la maison, un ma-

laxeur à la main. Finies les responsabilités, elles ne gèrent plus rien! On en a fait des travailleuses de cheap labor, servante des hommes, sans salaire. Voilà comment j’explique l’infirmité de la femme.”

L’univers domestique

Pour les besoins de son enquête dont le but premier était de dessiner le portrait de la criminelle féminine (voir le dossier CPS de Québec-Press, la semaine dernière) Marie-Andrée Bertrand et ses recherchistes ont rejoint quelque 500 enseignants du Québec, du Canada, de la France, la Belgique, la Hongrie, la Pologne, le Venezuela et la Colombie. Professeurs à l’élémentaire, les personnes interrogées avaient de 24 à 35 ans: “Ce qui est fascinant et terrible, c’est la nature de l’univers évoqué par les femmes. L’univers sur lequel elles ont prise est extrêmement domestique. Nous avons aussi interrogé de jeunes étudiantes du secondaire. Elles semblent pleines d’initiative, ce qui nous laisse croire que plus elles vieillissent, plus leur univers se rétrécit, plus leurs préoccupations deviennent domestiques.”

A l’université

Madame Bertrand nous fournit un très bon exemple de la différence entre les préoccupations féminines et masculines. L’an dernier, à la faculté de criminologie de l’Université de Montréal, elle demanda au début de l’année à deux étudiants, choisis au hasard, pourquoi ils ont opté pour une carrière en criminologie. Le jeune homme explique qu’il désire se pencher sur la question crime organisé. La jeu-

ne fille, de son côté, souhaite se consacrer à l’enfance malheureuse.

Selon Marie-Andrée Bertrand, qui revient d’un séjour de plusieurs mois à l’Université de Berkeley aux Etats-Unis, les Américaines possèdent une avance de “quatre à cinq ans” sur les Québécoises dans la voie d’une libération prochaine.



LA FÊTE DU TRAVAIL... AU TRAVAIL!

A la S.N.Q. du Lanaudière c’est:

**UN NOUVEAU JOURNAL,
UN COMBAT POUR TOUS.**

TRAVAILLEURS,

Cette année un geste de plus vers la LIBERTE...

La Société Nationale des Québécois du Lanaudière dotera les citoyens de sa région d’un nouveau journal: “LA CRIEE”.

Bimensuel distribué à 24,000 copies à partir d’octobre, “LA CRIEE” se veut être:

- Un agent de formation populaire
- Une presse au service du citoyen, du travailleur, et du consommateur.
- Une presse de combat
- Une presse: Lieu d’échange
- Une presse régionale
- Une presse souverainiste

Comment se traduiront ces objectifs, il restera aux citoyens du Lanaudière à les concrétiser avec nous.

**L’Equipe,
Journal “La Criée”
414 Beaudry Nord,
Joliette, 759-1212.**

lieux défavorisés t'sais, une prostituée, on dit pas c't'une prostituée. Mais a s'en va quand même d'ner toué dimanche chez sa mère, j'veux dire dans l' temps. Bah! celle que j'me rappelle en ce moment. Y en a d'autres qui sont toutes seules.

Des tapis épais

"J'connais une fille, a l'avait des tapis de 3 pouces d'épais. Avait son mari pis ses enfants, pis y aurait pas fallu que sa famille le sache t'sais. Elle, a faisait quand même beaucoup, beaucoup d'argent par semaine. Pis y a rien qui paraissait dans sa vie. J'veux dire a faisait pas ça à la maison, a faisait pas de clients à la maison. Mais dans la rue, chez elle, y a personne qui pouvait le savoir.

"J'ai vu dans le temps du premier F.L.Q. je n'ai pas rencontré la fille, mais j'ai su qu'y a une fille qui était venue faire de la prostitution pour sauver ses gars, ou un d'ses chums, qui avait été mis en prison t'sais. J'sais qu'la fille è v'nue t'sais. C'est beaucoup de monde

qui v'ennent dans le milieu, le métier, un mois, 2 mois, 3 mois, 4 mois, 5 mois pis qui lâchent.

"J'ai rencontré beaucoup d'Anglaises. Mais les femmes du Québec sont en grande majorité, oui.

T'sais Martha Adams, c't'une Québécoise, j'sais pas, Québécoise ou proche de l'Ontario. Mais c'est quand même une Québécoise. Ca fait quand même pas mal d'années qu'est ici.

Les pimps

"Les pimps, les pimps, y a beaucoup de Noirs qui sont pimps, pis y a beaucoup d'Italiens, les Italiens sont pas mal pimps. Mais y a aussi des p'tits Québécois, ben, ben pur laine qui sont pimps pareil comme les autres, j'veux dire, quand y voyent d'argent, un gars qui voit d'argent d'in mains d'une fille, e pis qu'la fille a t'sais, 18 ans quasiment, j'veux dire n'importe quel gars va accepter, ou y acceptera pas dans l'fond d'son être. Ca c'est qui aimera pas la fille, en tout cas, c'pas grave ça!

Le jour où...

"La prostitution va tomber, le jour où un moment donné, les femmes vont toutes être belles pis toutes libérées, pis qu'y auront pas peur de s'faire regarder dans rue sans se faire violer.

"Une femme qui se libère, a prut libérer son bonhomme t'sais. Si t'as un bonhomme libéré, tu vas apprendre à te libérer, ou ben tu vas ailleurs t'sais j'veux dire si t'es...

Objet de désir

"La répression d'la femme? La femme est objet de désir par le fait même qu'elle est femme, même la femme qui va être ben libérée, a va être quand même objet de désir; si a connaît sa sensualité, pis sa sensualité est quand même là, pis t'as des sens. L'égalité de la femme, j'veux dire un moment donné ou t'aurais pu de sexe, pus rien. J'veux dire c'est ben l'un le sexe, c'est ben mystique au fond. Si les gens connaissent leur sexualité, y voyent que ça va ben plus loin que juste la

pénétration. C'est un sentiment d'amour à ce moment-là. La pénétration c'est ça, une prostituée, la pénétration un moment donné t'sais a pense pas à son mysticisme si tu veux dans.... a donne quand même quelque chose à quelqu'un t'sais. Dans "Vrai nature de Bernadette", c'est ben l'un c'film-là. Gilles Carle y a ben montré c'que c'était une femme, pis même une femme libérée.

"J'veux dire, elle donne à tout le monde, parce qu'elle le donne t'sais, a donne à tout le monde beaucoup d'amour c'fait qu'à un moment donné, même aux vieux, a s'dit j'te fais plaisir o.k. écoute j'vais te faire. Elle le masturbe t'sais, c'est ben beau. C'parce qu'est libérée.

"Pis a peut quand même donner des choses aux hommes pour les garder beaux.

Ca travaille dur, dur

"C't'un peu Monsieur tout l'monde. Les ouvriers ben c'est moins cher. Mais les ouvriers y en a. Mais c'est surtout des Ita-



liens. Les ouvriers italiens, y travaillent dur, dur, pis un moment donné leur femme crie, c'est toute pogné c'monde-là. C'fait que...

"Moi j'pense qu'les Québécois au fond là y pouvaient baiser leurs femmes tant qu'y voulaient t'sais, c't'as l'devour d'état. C'fait qu'y avait pas à aller voir les prostituées t'sais.

"On a travaillé aussi pas mal avec les hommes d'affaires. Y en reste pu...

L'exploitation des femmes

"Moi j'pense plutôt que

c'est l'exploitation des femmes qui est écoeurante dans prostitution. Certaines exploitations. J'veux dire les pimps, avec elles. Y a des Québécois aussi là-dedans qui sont des pimps... Tantôt j'te disais y avait beaucoup de Noirs pis beaucoup d'Italiens, mais maintenant j'sais pu comment ça se passe vraiment. T'sais à part des téléphones. Mais les filles auront quand même des pimps. J'veux dire elles auront un bonhomme qu'elles aimeront pas mal pis, elles fourniront pareil, ben quand l'bonhomme verra qu'elle a des sous, ben y en prendra un p'tit peu avantage des fois si l'aime pas.

Les conditions sociales de la femme au travail résultent des règles du jeu économique tel que pratiqué au Québec et ailleurs dans le monde.

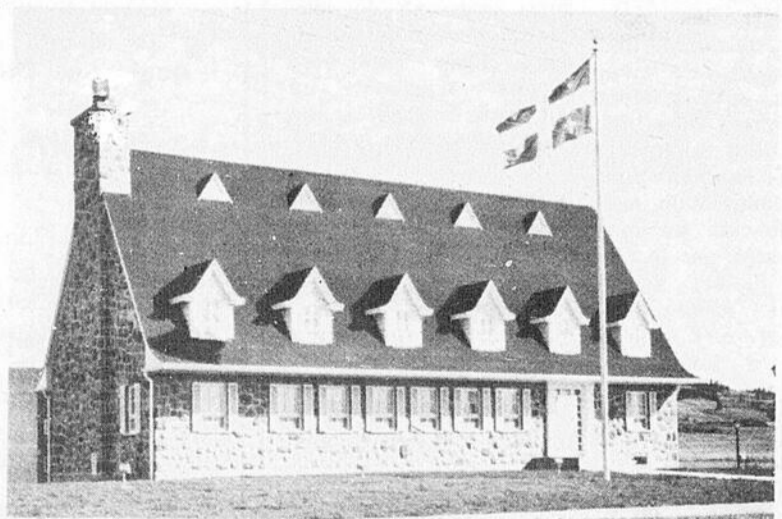
Tout changement de ces conditions présuppose un changement dans les règles du jeu.

Il en est ainsi pour tout le Québec: c'est une affaire de vouloir politique. De vouloir être!

Mouvement national des Québécois
Léo Jacques, président directeur général

Pour trop de femmes

la maison et le quartier ne sont pas des endroits de détente et de liberté mais une usine sociale où on fabrique et entretient péniblement des travailleurs.



Société nationale des Québécois de l'Est du Québec
Victor Tremblay, président



Pour en savoir plus long Livres, articles et documents sur les femmes au travail...et ailleurs

E. Lides, *Histoire illustrée de la femme*, 1965, 3 volumes.

Histoire mondiale de la femme, Nouvelle librairie de France, 1966, 5 volumes.

Histoire universelle de la condition féminine, R. Laffont, Maurice Barbiche, *Histoire des femmes*, Stock, 1968, 2 volumes.

Ségure, Joseph, A.P., vicomte de, *Les femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social chez différents peuples anciens et modernes*, Nouvelle édition, Paris, 1822, 3 volumes. McLennan Cutter, 1BG .S456.

Abensour, Léon, *La femme et le féminisme avant la révolution*, Paris, Ed. Ernest Leroux, 1928, 477 p.

Baumai, Francis, *Le féminisme du temps de Molière*, Paris, La Renaissance du Louvre, 192-?

R.S. Lucienne Plante, *La fondation de l'enseignement classique féminin au Québec 1908-1916*, Thèse de D.E.S.

(Histoire), Université Laval, 1968.

Jean-N. Rouleau, *La société canadienne au XVIIIe siècle d'après le témoignage de Madame Bégon*, Thèse de maîtrise, Université de Montréal.

Albert Tessier, *La femme dans l'histoire du Canada*. Mgr Albert Tessier, *Canadiennes* (1946).

Mme Avril de Sainte-Croix, *Le féminisme*, Coll. des doctrines politiques, 1907.

Jacques Henripin, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle* (1954).

Jacques Boucher, *L'histoire de la condition juridique et sociale de la femme au Canada français* (1966).

Albert Lévesque, *La femme canadienne-française*, Mtl, numéro spécial de l'Almanach de la langue française, 1936.

Fernande Saint-Martin, *La femme et la société cléricale*, Mouvement laïque de langue française, 1967. L & C.

McLennan BV639 W7S2.

Lanctôt, Gustave, *Filles de joie ou filles du roi; étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Mtl, 1952. McLennan Cutter, JS82 .L22f.

Madame Dandurand, *Le féminisme dans Nos Travers* (1924). L & C, Mc PS8457 Lennan A53N6.

Mgr L.A. Paquet, "Le féminisme" dans *Etudes et Appréciation* (1919). L & C, McLennan F5012 P3x.

Mary Woolstonecraft, *A Unducation of the Rights of Women*, 1792.

Ouellet, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec*, Fides, Mtl, 1966.

Joanne E. Thompson, *The influence of Dr. Emily Stowe on the Woman Suffrage Movement in Canada*, Ontario History, Dec. 1962.

Bourassa, Henri, *Femmes-Hommes, ou hommes et femmes? Etude à bâtons rompus sur le féminisme*, Mtl, Imp. du Devoir, 1925. McLennan L & C, HQ. 1154 B6x.

Tassé, Hannelte, *La femme et la civilisation*, Mtl, Thérien Frères Ltée, 1957. McLennan Cutter, 1BG .T18.

Marille Reeves-Morache, *La Canadienne pendant les troubles de 1837-38*, R.H., AT, vol. 5, no. 1.

National Council of women of Canada, *Les femmes du Canada, leur vie et leurs oeuvres*, 1900. McLennan Cutter, 1899 N19 .F.

Guy Rocher, "Pattern and Status of French Canadian Women", *International Social Science Journal* XIV, 1, (1962).

Kraditor, Allen S., *Up from the pedestal*, Chicago: Quadrangle Press, 1968.

O'Neil, W.L., *Everyone was grave: The Rise and fall of*

feminism in America, Chicago: Quadrangle Books, 1969.

Surney, Fran, *The awakening of women, or, Women's part in evolution*, Lond. W. Reeves, 1908. McLennan Cutter, 1BG .S978.

Mason, Otis Tufton, *Woman's Share in Primitive Culture*, New York, D. Appleton & Co., 1914. McLennan Cutter, 1BG cM38.

Lang, Elsie, *British Women in the Twentieth Century*, Lond. L.W. Launie, 1929. McLennan Cutter, 1BG .L28.

Irwing, Inez, *Angels & Amazons, a Hundred Years of American Women*, New York, Doubleday, Doran & Co. Inc.,

1933. McLennan Cutter, 1BG .172.

George, W.L., *The Story of Woman*, N.Y. Harper & Brothers, 1925. McLennan Cutter, 1BG .G29.

Fullom, Stephen, *The History of Woman, and her Connexion with Religion, Civilization and Domestic Manners from the Earliest*, 2 volumes. McLennan Cutter, 1BG .F98.

Daves, John Langdin, *A Short History of Women*, New York, Viking Press, 1927. McLennan, 1BG .D28 .2.

Alexander, William, *The History of Women from the Earliest Antiquity to the Present Time*, London, 1782, 2

volumes. McLennan Cutter, 1BG .A37.

Parter, Kirk Harold, *A History of Suffrage in the United States*, Chicago, Illinois, the University of Chicago Press, 1918.

Figes, Eva, *Patriarchal Attitudes; Women in Society*, London, Faber, 1970. McLennan L & C, HQ1121 F53 1970.

Addams, Jae, *The Long-road of Woman's Memory*, New York, MacMillan, 1916. McLennan L & C, HQ1206 A28.

Comhaire-Sylvain, Suzanne, *Femmes de Kinshasa d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, La Haye, Miriton, 1968. McLennan

Madame, votre mari est-il travailleur de la construction ?

Si **oui**,

vous bénéficiez, vous et votre famille, d'avantages sociaux très importants: assurances-vie, maladie, salaire, fonds de pension, etc.

Parlez-en à votre homme.

S'il lui manque des renseignements, suggérez-lui de s'informer à son bureau régional du comité des avantages sociaux de l'industrie de la construction (CASIC).

MONTREAL:

3530, rue Jean-Talon, Ouest
(514) 731-3683



comité
des avantages sociaux
de l'industrie
de la construction

"A la femme comme à la femme"

Conseil régional du Parti Québécois du
Nord-Ouest

Comtés:

Rouyn-Noranda

Pontiac-Témiscamingue
(Brébeuf-Lavérendrye)



Abitibi Est (Chapais)

Abitibi Ouest (Authier)



À la
maison,
comme
au travail
la femme
s'épanouit
à l'image
de notre
société



**Parti
Québécois**

REGION MONTRÉAL-RIVE SUD

Beauharnois
Chambly
Chateauguay

Huntingdon
Iberville
Laporte

Laprairie
Richelieu
Shefford

St-Hyacinthe
St-Jean
Taillon

Vaudreuil-
Soulanges
Verchère

Nous en profitons pour rendre hommage à nos petites secrétaires... pendant qu'elles n'ont rien d'autre à faire.

Le service de la publicité

Pour en savoir plus long

nan L & C. HQ1810 Z8K5.

Halle, Fannina W., **Women in Sorret Russia**, New York, The Viking Press, 1933.

Cutler, John Henry, **What about Women? An Examination of the Present Characteristics, Nature, Status and Poutin of Women as they have Evolved during this Century**, Nw York, & Washburn, 1961.

Langdin - Daves, John, **A Short History of Women**, New York, the Viking Press, 1964.

Benson, Mary Sumner, **Women in Eighteenth Century America; a Study of Opinion and Social Usage**, New York, Columbia University Press; London, P.S. King & Son Ltd, 1938.

John B. Andrews and W. D.P. Blin, **History of Women in the Trades Unions**.

Taylor, Garden, **Six in History**, New York, Vanguard, 1954.

International Council of Women of Canada, **Women in a Changing World**, (depuis 1888).

Dell, Floyd, **Women as World Builders**, 1926.

Eileen Power, **The Position of Women in The Legory of the Middle Ages**, Ed. C.G. Crump and E.F. Jowb, 1927.

Canvell Camden, **The Elisabeth Woman**, 1952.

G.R. Owst, **Literature Pulpit in Medieval England**, 1960.

Mary Summer Benson, **Women in 18th Century America**, 1966.

J.K. Conway, **Anthropology and Sociology and the Final Temperament, 19th and 20th Century History**.

Henry Adams, **Historical Essays "The Primitive Rights of Women"**.

Dons Mary Stenton, **The English Woman in History**.

Gustave Fagniez, **La femme et la société française dans la première moitié du 17e siècle**, 1929.

L. and J. Goncourt, **The Woman of the Eighteenth Century**, 1927.

A. de Luppé, **Les jeunes filles à la fin du 18e siècle**, 1925.

Sidney, Womintz, **Men, Women and Trade**, Comparative Studies in Society and History, 13 (juillet 1971).

W. Dorothy George, **London Life in the 18th Century**.

Sylvia Thrupp, **The Atrchant Class of Medieval London**.

C. Reynier, **La femme au 17e siècle**, 1929.

Mary S. Benson, **Women in Eighteenth Century America: a Study of Opinion and Social Usage**.

Carl Holliday, **Woman's Life in Colonial Days**.

Lydia Maria Child, **History of the Condition of Women in Various Ages and Nations**, 1835.

Evans-Pritchard, E.E., **La femme dans les sociétés primitives et autres essais d'an-**

thropologie sociale, Caus, P.V.F., 1971.

Snow, Helen (Fooker), **Women in Modern China**, The Hague, Mouton, 1967.

Beard, Mary R. (ed.), **Women as a Force in History**, New York: McMillan, 1946.

Gessain, Monique et autres, **Femmes d'Afrique noire**, Paris, Mouton, 1960.

Seltman, Charles T., **La femme dans l'Antiquité**, Paris, Plin, 1963.

M'Rabet, Fadela, **La femme algérienne**, Paris, ed. Maspéro, 1969.

Wormser, Olga, **Les femmes dans l'histoire**, Paris, Corréa, 1952.

Thomas, Edith, **Pauline Roland: socialisme et féminisme au 19e siècle**, Paris, Rivière, 1956.

Flexner, Eleanor, **A Century of Struggle**, Cambridge, Mass.: Athenuen, 1968.

Carson, Joséphine, **Silent Wires: the southern negro woman today**, New York: Dell, 1969.

Femme le politique

Dumas, Géraldine, **D'une conférence à l'autre 1967-70, déléguée de la CSN au IV, conférence mondiale de la CMT SUR les problèmes des travailleuses**.

Saint-Jean, Idola, Album souvenir 1931 de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec, Bibliothèque des Sciences Sociales de l'Université de Montréal.

Duval, Jeanne, Compte rendu d'un sondage sur la situation des travailleuses syndiquées dans les rangs de la C.S.N.

International Ladies Garment Workers, Mtl, **Les Midgettes (1937-1962)**, 192.

Lipton, Chs., **The Trade Union Moment of Canada 1827-1827-1959**, Can. Soc. Pub. Ltd. 1966, ch. 19, Labour, Québec, 1946-1959.

Rosa L. Shaw, **Proud Heritage**, Histoire du National Council of Women in Canada, 1957.

Bacchi-Ferraro, Carol Lee, **The Ideas of the Canadian Suffragists 1890-1920**, Mtl, 1970, Thèse de l'Université McGill, L.C. McLennan AS42 M3 1970 B12.

Flora McDonald Denison, **Women's suffrage in Canada**, 1912.

Cilverdin, Catherine Lyle, **The Woman Suffrage Movement in Canada**, Toronto, University of Toronto Press, 1950.

H. Fleischman, **Les femmes publiques et la Terreur avec les documents inédits**, 1910.

Elisabeth, Ellet, **The Women of the American Revolution**, 1848.

Jules Michelet, **Les femmes de la Révolution**, 1854.

Olympe de Gouges, **Les droits de la femme**.

R. Barry Rose, **The Enrages**.

Oliven Hufton, **Women in**

Revolution, Past and Pres. 1789-96, Nov. 1971.

L. Abensour, **La femme at le féminisme avant la Révolution**, 1923.

Woolstonecraft, Mary, **The Rights of women**.

Kraeditor, Allen S., **The Ideas of the Woman Suffrage Movement 1890-1920**, Columbia University Press, N. Y. et London, 1965.

Grinberg, Suzanne, **Historique du mouvement suffragiste depuis 1848**, Henn Goulet, 1926, Bibliothèque de l'édition école politique et sociale.

Cerate, Marie, **Le club des citoyennes républicaines révolutionnaires**, Ed. sociales, 168 rue du Temple, Paris, 1966.

Barbara Villy Cormack, **Perennials and Politics**, 1968. Histoire de la première femme ministre dans le Commonwealth.

Guilbert, Madelaine, **Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914**, Paris, C. N.S.R., 1966.

Dolléans, Edward, **Georges Sanel: féminisme et mouvement ouvrier**, Paris, éd. ouvrières, 1951.

Laneson, Peggy, **Few are chosen: american women in political life today**, Boston, Houghton-Mifflin, 1968.

Lasch, Christopher, **The New Raduolism in the United States**.

Catt, Canee Chopman & Shuler, Nehie Rogers, **Woman Suffrage and Politics**,

1926.

Maurice Duverger, **The political role of Women**, 1955.

Mill, John Stuart, **On Liberty, Representative government, the subjection of women; three essays**, London (1963, 1912), The world's classes. McLennan Cutter BE45.M595c .2.

OUVRAGES GENERAUX

Engels, Fridrich, **L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat**, Paris, éd. sociales, 1954.

Bebel, Auguste, **La femme et le socialisme**, Gand, 1971, Imprimerie coopérative Volkrukhery.

La femme et le communisme: anthologie des grands textes du marxisme, Paris éd. sociales, 1951.

L.S. Feuer, **Basic Writings of Marx and Engels**.

Partisans no 54-55, **Libération des femmes: année zéro**, Paris, Maspéro, 1970.

Millet, Kate, **La politique du mâle**, Paris, 1971.

Greer, Germaine, **La femme eunuque**, Robert Laffont, 1971.

En collaboration, **Le manifeste des femmes québécoises**, éditions québécoises.

Reich, Wilhem, **La révolution sexuelle**, Paris; Coll. 10/18; **L'analyse caractérielle**, Paris, Payot, 1971.

Reech, Wilhem, **Listen, Little Man!**, New York, Noonday Press, 1948.

Suite à la page 19



PAS DE LIBERATION INDIVIDUELLE SANS LIBERATION COLLECTIVE O.K. BÉBÉ?



Femme du Québec, les hommes québécois ont tracé le chemin de votre libération. Fréquentez l'université et faites carrière: la course aux promotions, un revenu élevé, le char de l'année, du crédit dans toutes les banques, des personnalités importantes dans votre cercle d'amis, votre nom dans les journaux; tous ces avantages sociaux s'offrent à vous.

Madame, les cadres de l'industrie et de l'administration ont besoin de vous. Les tâches dévalorisantes de la femme traditionnelle peuvent très bien se confier à celles-là dont le talent et le rang social sont inférieurs au vôtre, madame.

Devenez patron, l'illusion de votre influence et de votre importance sociale sera complète.

Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec



Suite de la page 18

Freud, Sigmund, **Nouvelles conférences sur la psychanalyse.**
 Philip Rieff, Freud, **The Mind of the Moralists**, 1959.
 Frank, Manuel, **The prophets of Paris**, French Utopian Socialists.
 Hall, Gus., **Working-class Approach to Women's Liberation**, New York, New Outlook Publishers, 1970.
 Heneshoff, David, **American Disciples of Marx: From the Age of Jackson to the Progressive Era**, 1967.
 Reed, Evelyn, **Problems of Women's Liberation; a Marxist Approach**, New York, Pathfinder Press, 1971. McLennan L.C. HQ. 1122 R42 1971.
 Godurn, Mary Woolstonecraft, **The Rights of Woman**, London, Toronto, J.M. Dent & Sons, Ltd, New York, Dutton, 1929.
 Woolstonecraft, Mary, **A Vindication of the Rights of Woman with Structures in Political and Moral Subjects**, New York, Humboldt

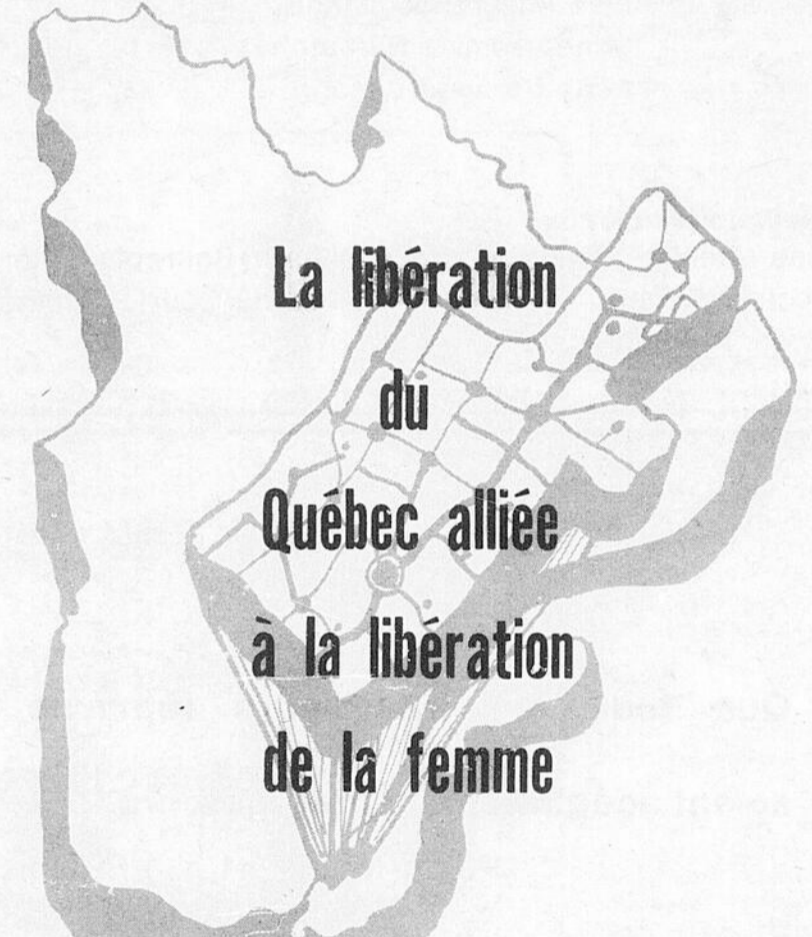
Publishing Co. 18- Riegel, Robert Edger, **American Feminist**, Lawrence, University of Kansas Press, 1963.
 Krich, Aron M., **Women**, New York, Dell Publishing Co., 1953.
 Farber, Seymour, M., **Man and Civilization: the potential of Woman; a symposium**, New York, McGraw Hill, 1903. McLennan L.C. HQ1206 F2.
 Hudom, K., **Men and Women: feminism and antifeminism today**, Newton Abbott, Devon, England: David and Charles, 1968.
 Bird, Caroline, **Born Female: the high cost of keeping women down**, McLennan L.C. HQ1420 B5 1970.
 Darres, Elisabeth, **The first six**, New York, 1971. McLennan L.C. HQ1121 D37 1971.
 FIRESTONE, Shidamith, **The dialectic of sex; the care for feminist revolution**, New York, Morrow, 1970. McLennan, L.C. HQ 1426 F68.
 Morgan, John, cop., **Sisterhood is powerful; an anthology of writings from the women's liberation movement**,

New York, Randem House, 1970. McLennan L.C. HQ 1426 M85.
Voices of the new feminism, Edited by Mary Thompson, Boston Beaco Press, 1970. McLennan L.C. HQ1426 V6.
Notes from the second year: women's liberation; major writings of the radical feminists, New York, Radical feminism, 1970. McLennan L.C. HQ1426 N66.
 Stambler, Sookio, comp., **Women's liberation; blueprint for the future**, New York, Ace Books, 1970. McLennan L.C. HQ1426 S78.
 Ware, Celestine, **Woman, Power: the movement for women's liberation**, New York, Tower Publications, 1970. McLennan L.C. HQ 1426 W36.
 Hale, Beatrice Farbes-Robertson, **What armenavant; an interpretation of the feminist movement**, New York, F.A. Stokes CO., 1914. McLennan Cutter 1BG .H13.
 Snowden, Ethel, **The feminist movement**, Lond. Collins, n.d. McLennan Cutter 1 B. S624.

Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'est du Québec


Hommage à tous les vrais travailleurs du Québec

Hommages aux bâtisseurs d'un Québec français, d'une société à l'image de la force de ses travailleurs.



La libération du Québec alliée à la libération de la femme

L'ALLIANCE DES INFIRMIÈRES DE MONTRÉAL (CSN)



350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

Announces classées

FEMMES, FILLES DEMANDEES

EMPLOI OFFERT: engendrer et élever de futurs travailleurs, entretenir les travailleurs actuels et accomplir des tâches ménagères

CONDITIONS DE TRAVAIL: 7 jours par semaine

SALAIRE: selon celui du mari

BENEFICES MARGINAUX: le mariage les joies de la maternité

CONGES SPECIAUX: la fête des mères

Dot Service de personnel

800 PLACE D'YOUVILLE Suite 1806 529-4108

CAISSIERES REGULIERES, AUSSI POUR FIN SEMAINE.

EXPERIENCE non nécessaire, cependant elles devront posséder dactylo.

SEMAINE 27 1-2 heures. Bon salaire et bénéfices sociaux. Se présenter mercredi le 29, de 6 heures à 8 heures p.m., Bateau Inc. 1200 boul. Charest ouest, GIN 2C3.

GERANTE SALAIRE GARANTI \$120. semaine plus dépenses.

ORGANISATION de vente de haute réputation et bien établie recherche les services d'une personne responsable à l'engagement, le training et la motivation du personnel.

EXIGENCES: - Age 30 ans ou plus - expérience dans la vente - automobile essentielle - belle personnalité - bilingue (conversation).

ECRIRE dept. 429 Le Soleil, G1K 7J8

SECRETARIE DEMANDEE

FILLE ou dame avec expérience, dactylo, bonne connaissance de l'anglais, pour travail général de bureau, ul peut prendre initiative. Salaire selon compétence. Equipement. Piedmont Ltee, 1730 Boulevard Wilfrid Hamel, Duberger, R. Lefebvre, G63-4062.

DORINA

DEVEZ-VOUS votre propre patron. env.

359 SERVICE DE GARDERIE

GARDERAIS enfant, 2 ans et plus, le jour, repas, 526-9638.

CHARLESBOURG pension d'enfants bons soins, milieu familial, maison ses le, 623-0025.

BELAIR, prendrais enfants en pension, de la naissance à 8 ans, 8 ans d'expérience, 943-3588.

PENSION pour enfants, milieu idéal, transport journé, Québec, banlieue, 477-2222.

PRENDRAIT enfant en pension, expérience, Sacré-Coeur, TEL. 523-2286.

GARDERIE CHARLESBOURG ENR. PENSION pour enfants, 626-7254.

Si, de plus, vous avez besoin d'un salaire d'appoint, si vos enfants n'ont plus besoin de vous, on vous réserve certaines occupations familiales: couturière, cuisinière, femme de chambre, infirmière, éducatrice, vendeuse, "waitress"

CONDITIONS DE TRAVAIL: semaine de 40 heures

SALAIRE: à travail égal, un peu moins élevé que celui d'un homme

BENEFICES MARGINAUX: double journée de travail

CONGES SPECIAUX: congés statutaires la fête du travail

Toute personne croyant posséder les qualifications requises peut faire parvenir, sa vie durant, son curriculum vitae aux

CAPITALISTES ASSOCIES

Toute réponse sera gardée confidentielle



LE CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC (CSN) CONSTATE...

**La Fédération des Affaires Sociales
tient à saluer**

**tous les travailleurs et espèrent
que les luttes vont continuer pour
arriver à régler des conflits qui
devraient l'être depuis longtemps.**

Fédération des Affaires Sociales CSN



**LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX
DE LA CÔTE NORD**

**rend hommage à tous les travailleurs
québécois**

Exécutif

Président: Yvon Dumais
Trésorier: Hugues Bergeron
Secrétaire: Jean-Marie Paquette
Directeur: Louis-Arthur Gauthier

Secrétaires

Mme Jeanne-Mance Cormier
Mme Anita Lajoie
Mme Monique Maltais
Mlle Adéline Boulianne
Mme Léonilda Bernatchez
Mme Bérangère Morin

Conseillers Syndicaux

Arsène Henry, Bruno Girard, Gilbert Bourgoïn, Pierre Mascolo, Robert Charest, Guy Vaillancourt, Clément Truchon, Florent Picard.

**Meilleurs vœux de longue vie
au courageux journal populaire**

QUEBEC-PRESSE

**et que vienne rapidement le jour où
nous célébrerons tous ensemble la
vraie Fête des Travailleurs, le pre-
mier mai.**

Fédération nationale du bâtiment et du bois



**Que tous les travailleurs féminins
soient adéquatement protégés.**

**De la part, du Syndicat des Agents
de la Paix de la Fonction Publi-
que.**



En cas de maternité

Les lois ne protègent qu'une minorité de femmes

par Virginie Boulanger

"Il est intéressant de relever les lois provinciales ou fédérales qui cherchent à assurer non pas une situation privilégiée à la femme au travail, mais une situation juste. Elles ne sont pas légion ces lois et loin d'être toujours efficaces surtout celle qui concernent les femmes enceintes.

En se penchant sur la condition de la femme au travail, un groupe d'étudiants de l'université du Québec à Montréal a mis

le doigt sur une lacune qui, en dépit des lois qui se voulaient libérales, n'a pas été corrigée d'une façon satisfaisante par nos gouvernements. Il s'agit de la loi concernant les maternités.

Une minorité

"En vertu du code canadien du travail, la sécurité d'emploi de la femme enceinte est assurée pendant un congé de maternité d'une durée de 17 semaines. Il faut d'abord souligner que cette loi ne

touche que les femmes travaillant dans les entreprises relevant de l'autorité fédérale, ce qui veut dire qu'une minorité seulement en bénéficie. Pour les autres, la maternité signifie la plupart du temps la perte de leur emploi. A moins que la travailleuse enceinte ne soit syndiquée et qu'une clause de congé-maternité ne soit prévue dans sa convention collective. Comme il n'y a que 20% des travailleuses québécoises à être syndiquées et que les conventions collectives ne comportent pas toutes - loin de là - des clauses de maternité, on peut dire que la maternité au Québec est supportée par la mère."

Les compagnies d'assurance ne paient pas

C'est d'autant plus vrai que bon nombre de compagnies d'assurances refusent de payer toute absence due à des malaises ressentis pendant une grossesse et pendant les trois mois qui suivent un accouchement. Voici à ce sujet l'exemple d'un texte type qui apparaît au chapitre "exclusions". Celui-ci est tiré d'une police d'assurance faite par la Mutuelle S.S.Q.

"La garantie ne couvre aucune période d'invalidité qui résulte d'une grossesse, d'un accouchement, d'une fausse couche ou de toute complication en rapport direct ou indirect avec l'une de ces clauses lorsque cette période se situe pendant la grossesse et les trois mois suivant la fin de la grossesse."

Comme on le voit, les compagnies assureuses ne prennent pas de chance. Et cela se passe au Québec en 1974, alors que l'on parle de plus en plus de la libération de la femme!

Les conventions collectives

Mais revenons aux conventions collectives de travail qui comprennent une clause protégeant les femmes enceintes. En étudiant quelques-uns des documents qui ont force de loi dans divers milieux de travail, on se rend comp-



te que si les syndicats ont réussi à intégrer dans leur négociation une clause spéciale de congé de maternité sans solde, elle est souvent loin d'être à la satisfaction de la principale intéressée. Voyons donc le texte de cette clause tirée de la convention collective de travail (1968-1971) intervenue entre le gouvernement du Québec et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec. Cette clause varie très peu d'une convention à l'autre.

• Une employée enceinte **doit quitter** son travail à compter du **septième mois** de sa grossesse. Sur recommandation de son médecin confirmée par certificat, elle peut ne pas le faire.

• L'employée enceinte qui continue à travailler doit, si l'employeur le demande et sujet à la limitation du paragraphe précédent, fournir un certificat médical attestant que son état de santé lui permet de remplir normalement son occupation.

• Dans les **deux mois** qui suivent la naissance de l'enfant ou la fausse couche, l'employée reprend l'emploi qu'elle occupait **après avoir produit un certificat de son médecin attestant qu'elle est suffisamment rétablie**. Si l'employée ne revient pas au travail à l'expiration de cette période de deux mois, elle sera considérée comme ayant remis sa démission à compter du

Suite à la page 22

A l'occasion
de la Fête
du travail, nous
offrons à tous
les travailleurs
nos meilleurs
voeux

Syndicat des Fonctionnaires
Provinciaux du Québec Inc.



Suite de la page 21

jour où elle devait se présenter à l'ouvrage, sujet toutefois à l'exception pré-

vue au paragraphe qui suit.

● L'employée qui ne peut, à cause de son état de santé, reprendre son emploi à l'expiration de

la période de deux mois prévue ci-haut, ne sera plus considérée comme étant en congé de maternité, et elle deviendra dès

lors assujettie aux dispositions de l'article 28 sauf en ce qui a trait au paragraphe 28.08 et 28.09 visant l'emprunt sur la réserve future et le congé de maladie à demi-traitement.

● L'employée absente pour grossesse ne reçoit pas de traitement durant son absence. Il lui est cependant loisible d'utiliser sa réserve de congés de maladie afin de recevoir un paiement tenant lieu de traitement jusqu'à concurrence des crédits ac-

cumulés à son dossier au moment de son départ.

"On remarque donc que l'employée enceinte se doit de quitter son emploi à compter du septième mois. D'autres conventions collectives mentionnent deux mois avant la date prévue de l'accouchement et exigent le retour dans les deux mois qui suivent l'accouchement. On note aussi que l'employée reprend son emploi mais seulement après avoir produit un certificat attestant qu'elle est suffisamment rétablie.

"Dans la plupart des conventions collectives on semble craindre que la femme ne soit suffisamment avertie pour décider elle-même du temps où elle doit quitter ou reprendre son emploi. La grossesse serait-elle une maladie? Il faut alors se demander combien de femmes prennent part à l'élaboration de ces clauses et à la négociation avec les employeurs?"

Question pertinente qui clôt une étude trop sommaire sur cette vaste question.

Hommage aux travailleurs québécois

Syndicat des employés de la RAQ



Aide-toi et l'homme t'aidera

Syndicat de la construction de Mtl.



La femme n'est pas une annexe ni
un appendice de la classe ouvrière
mais bien une partie intégrante de cette classe

Fédération des services publics



Joyeux 1^o mai



SFPQ section Affaires culturelles terres et forêts

Hommage du Syndicat
des professeurs de l'université
du Québec à Montréal

SPUQ-CSN



A quand les femmes
libérées dans un Québec
libre!

Association Professionnelle du Personnel de la
C.E.C.M.

Ce n'est pas le temps
de la récrimination
C'est le temps de l'action

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal



Cooprix

1420 est, rue Legendre, Montréal — 3600 est, boul. Saint-Joseph, Montréal



Pourquoi?

En Californie et en Arizona, des travailleurs agricoles sont exploités, les propriétaires refusant de renouveler leur convention collective. Ils emploient des méthodes d'embauches proches de l'esclavage. La main d'oeuvre enfantine et les femmes sont traitées comme à la pire époque de l'industrialisation.

Depuis la fin de la convention collective avec le syndicat des Travailleurs Agricoles, les producteurs ont de nouveau la liberté d'employer des pesticides dangereux pour la santé des travailleurs et des consommateurs.

En tant que coopérateurs et consommateurs, nous ne pouvons ignorer ces faits et continuer de perpétuer l'exploitation en achetant ou vendant des produits qui en sont les fruits.

Solidaire avec les travailleurs, Cooprix boycotte les raisins "scabs". Cette semaine, au lieu d'acheter du raisin, prenez un collant et mettez-le sur votre pare-chocs de voiture pour sensibiliser la population au problème.

Des collants sont à votre disposition au comptoir des fruits et légumes dans des Cooprix de Montréal, Jonquière, Rimouski, Thetford Mines.

Le soir du premier mai, dans une dizaine de villes du Québec, plus de 40,000 Québécois descendaient dans la rue pour souligner la fête internationale des travailleurs. A Montréal seulement, 30,000 personnes ont marché durant des heures avec une gaieté que seule peut donner une assurance tranquille de sa force.

C'était, après un an d'attaque soutenues du pouvoir, la réponse du monde ordinaire.

Après la loi 19 qui forçait 200,000 travailleurs en grève à retourner au travail sous peine d'amendes considérables et d'emprisonnement prolongé;

Après la condamnation à la prison et à l'amende de dizaines de travailleurs et de syndicats;

Après la condamnation et l'emprisonnement des trois présidents de centrales québécoises;

Après la création, en plein conflit, d'une pseudo centrale syndicale qui a vu le jour grâce à la sollicitude suspecte du pouvoir en place;

Après le projet de loi numéro 89, qui vise à enlever à toutes fins pratiques le droit de négocier véritablement et le droit de grève à des centaines de milliers de travailleurs, tant du secteur privé que du secteur public;

Après la publication du rapport Fantus, qui conseillait au gouvernement Bourassa de mettre au pas les syndicats, et spécialement notre organisation;

Après tout cela, et beaucoup d'autre, les Québécois ont marché en nombre peut-être encore jamais vu pour dire à ceux qui détiennent actuellement le pouvoir qu'ils étaient là, et bien vivants.

Les Québécois ne peuvent sortir perdants de ces épreuves de force qui les opposent de plus en plus souvent aux valets d'un pouvoir qui ne loge plus à Québec depuis longtemps. Bien entendu, après chacun des chocs, chacune des épreuves, la victoire n'apparaît peut-être pas toujours éclatante. Il arrive même à certaines occasions que le pouvoir en place puisse, à première vue, apparaître comme gagnant.

Mais la pratique quotidienne de la lutte syndicale nous apprend qu'ils sont chaque jour plus nombreux les travailleurs qui prennent conscience de leur situation véritable; qu'ils sont chaque jour plus nombreux à comprendre où logent les intérêts de l'élite politico-financière.

Notre organisation, la CSN, est la meilleure preuve de cette nouvelle conscience en voie de s'installer chez-nous.

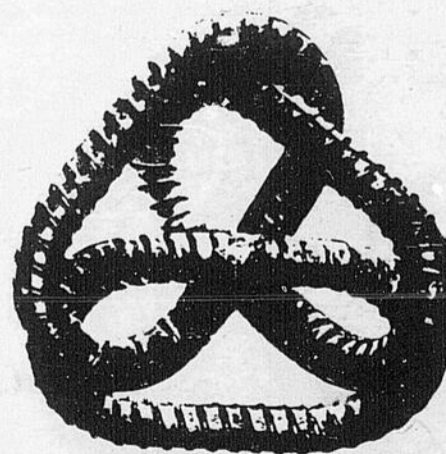
Suite aux attaques incessantes du pouvoir depuis plus d'un an, attaques endossées et souvent suscitées par certains manipulateurs d'opinion, non seulement la CSN n'a-t-elle pas perdu sa combativité, sa force d'entraînement, mais elle a au contraire réaffirmé sa foi dans un syndicalisme militant qui ne fait pas de place aux concessions dans la recherche d'un pouvoir toujours plus grand pour les travailleurs.

Les demandes quotidiennes que nous recevons de travailleurs qui veulent rejoindre les rangs de notre organisation, demandes qui s'accroissent à mesure que notre lutte se fait plus radicale, nous prouvent la confiance des travailleurs québécois dans une organisation syndicale qui recherche le bonheur du monde ordinaire dans une voie qui nous soit propre.

Nous avons à inventer, au Québec, une société qui réponde à nos besoins et à nos goûts. C'est chez-nous que nous trouverons les réponses et ce sont les travailleurs qui les découvriront.

Marcel Pepin
Président général de la CSN

Les travailleurs se reconnaissent entre eux



CSN